

BILAN INTERMEDIAIRE

Charte Territoriale des Solidarités avec et pour les aînés

MAI 2018

Caisse de MSA : Poitou

Territoire de la Charte : Communauté de Communes du Haut-Poitou

SOMMAIRE

1. Les étapes de la Charte	3
2. Les objectifs prioritaires recherchés dans le cadre de la mise en place de la Charte.....	3
3. Les moyens affectés à la Charte.....	4
3.1 Au niveau de la Caisse Mutualité Sociale Agricole (CMSA) Poitou.....	4
3.2 Au niveau des partenaires.....	4
4. Les instances de la Charte	5
4.1 Un comité de coopération (COCOO)	5
4.2 Des groupes de travail	7
5. Les actions de la Charte.....	9
5.1. Champ n°1 : Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité	9
a. Seniors en Vacances.....	9
b. La Pause-Café des Aidants	10
c. Gym aidant – aidé : Plan Intervention Personnalisé à Domicile (PIPD).....	11
d. La santé des aidants.....	12
5.2. Champ n°2 : La valorisation des engagements et de l’expérience des retraités.....	13
a. Résidence d’Artiste « De passage »	13
b. Réseau de Visiteurs Bénévoles (RVB).....	15
c. « A tout âge, on partage ».....	16
d. Valorisation des actions du Centre Socio Culturel « La Case ».....	17
5.3. Champ n°3 : La promotion du bien vieillir et la prévention des risques liés au vieillissement	18
a. Prévention santé 2016	18
b. Prévention santé 2017	18
c. Prévention santé 2018	19
5.4. Champ n°4 : Le développement ou le maintien d’une offre de services ou structures de proximité	20
a. Ouverture d’un accueil temporaire à la Résidence du Prieuré d’AYRON	20
b. Création d’un réseau de Visiteurs Bénévoles (cf champ 2)	20
c. Développer la mobilité	20
5.5. Champ n°5 : Garantie d’une offre de santé de proximité	21
a. Projet d’un pôle de santé	21
b. Création d’une Maison de Santé à Mirebeau	21
c. Développement de logements adaptés.....	21
5.6. Axe transverse : la communication	21
6. Contraintes et atouts identifiés lors de la mise en œuvre de la Charte	22
7. Premiers impacts et effets du dispositif.....	23
Annexe 1 : Convention de partenariat entre la MSA et la Communes du Vouglaisien	25
Annexe 2 : Champ 1 - Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité	29
Annexe 3 : Champ 2 - La valorisation des engagements et de l’expérience des retraités.....	37
Annexe 4 : Champ 3 - La promotion du bien vieillir et la prévention des risques liés au vieillissement	40
Annexe 5 : Champs 4 - Le développement ou le maintien d’une offre de services ou structures de proximité	64
Annexe 6 : Champs 5 - Garantie d’une offre de santé de proximité	71
Annexe 6 : Axe transverse - La communication	79

1. Les étapes de la Charte

- Date de démarrage du diagnostic : janvier 2016
- Date de signature d'une charte et /ou convention locale : 26 mai 2016
- Envoi du Diagnostic et plan d'action à la CCMSA : novembre 2016
- Démarrage des premières actions : 2016
- Conseil d'Administration de la MSA : 25 novembre 2016
- Date de signature du contrat avec la CCMSA : 23 janvier 2017

2. Les objectifs prioritaires recherchés dans le cadre de la mise en place de la Charte

- Rappel du scénario retenu (4 ou 5 champs d'actions) : 5 champs
- Quels sont, tous champs d'actions confondus, les objectifs prioritaires recherchés dans le cadre de la mise en place de la Charte ?

-Au titre du champ 1 « le soutien au lien social et aux solidarités de proximité »

6. Lutter contre l'isolement social en offrant aux personnes âgées la possibilité d'accéder à des activités socioculturelles
4. Favoriser des temps de rencontre entre les générations et développer les liens
7. Soutenir et accompagner les personnes dépendantes et leur famille

-Au titre du champ 2 « la valorisation des engagements et de l'expérience des aînés »

9. Développer des démarches d'information et d'incitation à s'engager à l'âge de la retraite
3. Favoriser le renforcement du rôle social des seniors
8. Créer des opportunités de dialogue entre les générations

-Au titre du champ 3 « la promotion du bien vieillir et de la prévention »

2. Diffuser les messages et les pratiques du bien vieillir
- Mettre l'accent sur la prévention avancée auprès des publics à risques ou fragile

-Au titre du champ 4 « le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité »

- Développer une offre de services de qualité à domicile
- Améliorer et adapter l'habitat
1. Soutenir et accompagner les aidants
- Développer une offre d'hébergement diversifiée pour personnes âgées
5. Créer du lien entre les associations et services et favoriser la coordination et la mutualisation des moyens

-Au titre du champ 5 « le développement d'une offre de soins de proximité et l'accès aux services de santé »

10. Améliorer l'accessibilité aux services de santé
- Améliorer le suivi de la santé des aînés notamment par une meilleure coordination des interventions

3. Les moyens affectés à la Charte

3.1 Au niveau de la Caisse Mutualité Sociale Agricole (CMSA) Poitou

a. Les personnes dédiées au projet

- Nombre de personnes travaillant sur le projet : 2
- Profil(s) des intervenants :
 - 1 Conseillère Sociale de Territoire (CST)
 - 1 Responsable adjoint du service « action sanitaire et social »
- Temps de la CST sur le projet : 0,5 ETP sur la durée de la Charte
- Porte-parole institutionnel : 2 administrateurs référents MSA Poitou de la Charte

b. Autres apports sur le projet

- Financiers : dotation de 30 000 € (20 000 € CCMSA + 10 000 € CMSA Poitou).
- Matériels : inhérents à l'organisation des actions et des comités de coopération (vidéoprojecteur, micro...) -
- Prestations : aide au remplacement de l'aidant
- Actions :
 - Financement MSA dans l'inter-régime (ASEPT PC ; MSA Services)
 - Seniors en vacances

3.2 Au niveau des partenaires

a. Un partenaire co-porteur

La Charte est co-portée avec la Communauté de Communes du Haut-Poitou (CCHP), avec temps dédié de la personne en charge des affaires sociales et implication de certains élus communautaires.

A ce titre, une convention de partenariat a été signée avec la MSA Poitou (*annexe 1*) et une participation financière de 2000 € a été apportée par la communauté de communes pour les projets de son territoire.

b. Les partenaires financiers

La CCHP ; le Conseil Départemental de la Vienne (CD 86) ; la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées (CFPPA) ; le Conseil Régional ; la Coordination Action de Prévention (CAP) Limousin Poitou-Charentes ; les caisses de retraite ; l'AGIRC-ARRCO ; l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle Aquitaine ; les associations locales (auto financement).

c. Autres partenariats

- Pour les actions de prévention :
 - .Actions de préservation de l'autonomie programmées par la CAP Limousin Poitou-Charentes et mises en œuvre par l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires Poitou-Charentes (ASEPT PC)
 - .Actions dans le cadre de la CFPPA
 - .Actions dans le cadre de la Mobilisation Nationale contre L'Isolement des Agés (MONALISA).

-Pour les projets : temps de nombreux partenaires, tels que la Fédération Générations Mouvement (GM) ; la MSA Services ; les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) et Réseaux Gérontologiques ; la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) ; le Centre Social et Culturel (CSC) La Case.

Le coût des actions ne se limite pas aux seuls flux financiers et la contribution de chaque partenaire (en temps notamment) est un élément prépondérant à la réussite de la coopération et des actions.

-Pour l'animation des commissions : la CCHP ; la MAIA Sud Vienne ; le CLIC Val de Vonne ; le Centre d'Information et de Formation Service à la Personne (CIF SP) ; le CSC La Case.

-Pour l'appui logistique : la CCHP ; le CSC La Case ; le CIF-SP ; le CLIC / Réseau Gérontologique Val de Vonne ; l'ASEPT PC ; la MSA Services.

-Prestataire de services : Ekitour ; la MSA Services ; le CIF SP (formation bénévoles).

-Pour l'animation d'actions : l'ASEPT PC ; Siel Bleu (+ intervenants ponctuels en lien avec les thématiques abordées) ; porteurs de projets dans le cadre de la CFPPA (Générations Mouvement, la MSA Services, les CLIC et Réseaux Gérontologiques, la MAIA 86 ...).

-Pour la mobilisation et la communication : le comité de coopération ; la presse locale ; le CD 86 ; les MAIA.

4. Les instances de la Charte

4.1 Un comité de coopération (COCOO)

Chargé de concrétiser le partenariat, le COCOO est un lieu d'échanges, de réflexion, et de partage des expériences et des savoir-faire entre les différents acteurs prenant part au dispositif.

Il permet, au niveau du territoire, de construire une vision globale et partagée des besoins, des moyens disponibles, des actions prioritaires à mener, et des résultats des actions réalisées.

Plus précisément, celui-ci a pour objectif de :

- Choisir les orientations de travail ;
- Valider les propositions d'actions des groupes de travail ;
- Mettre en œuvre une méthodologie globale d'action ;
- Déterminer les outils d'évaluation ;
- Valider des montages financiers, dont l'utilisation de l'enveloppe MSA de 30 000 € (20 000 € CCMSA + 10 000 € CMSA Poitou).



a. Composition

Le COCOO se compose de partenaires, d'habitants et d'élus prenant part au dispositif, à savoir :

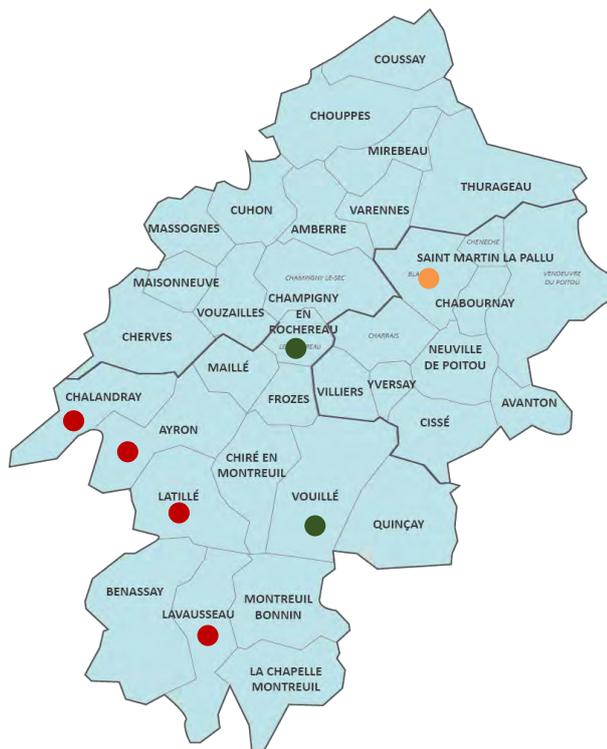
- Elus locaux (maires et/ou adjoints et/ou conseillers) du territoire
- Représentants des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS)
- Elus communautaires, membres de la Commission Solidarité Santé de la CCHP
- Technicienne des affaires sociales et technicienne en charge de l'enfance à la CCHP
- Délégués MSA Poitou
- Représentants d'associations ADMR de la CCHP
- Union Départementale des Affaires Familiales de la Vienne (UDAF)
- Résidence Autonomie du Prieuré d'Ayron (anciennement nommé MAFPA)
- Solidaire pour l'Habitat Vienne (SOLIHA)
- Générations Mouvement de la Vienne, Président et bénévole (concernant l'aide aux aidants)
- Représentants de Générations Mouvement de Vouillé
- Accueil de jour l'Escale à Lusignan (Association Escale)
- MAIA 86
- Espace Infos Seniors du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers
- Département de la Vienne (Responsable Service Schémas Projet + chargée de mission CFPPA)
- France Parkinson, Délégation Régionale
- Représentant de la Courte Echelle, Epicerie Sociale de Latillé
- ARS Nouvelle Aquitaine, Délégation Départementale de la Vienne
- EHPAD de Vouillé
- EHPAD de Latillé
- Pays des Six Vallées
- Centre Socio Culturel « La Case » de Vouillé
- Réseau Gérontologique et CLIC Val de Vonne
- CLIC Mutualité
- Proches aidants et habitants de la CCHP
- Groupe SIEL BLEU
- CIF-SP
- Familles Rurales de Latillé
- Jusqu'A La Mort Accompagner La Vie (JALMALV)
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : la Passerelle de Chalandray
- Centre d'Animation de La Preille
- INTER Formation, Animation, Culture, Economie, Social (INTERFACES)
- Secours Catholique (dans le cadre du dispositif de transport solidaire « allo coup de main »)
- Porteurs de projets dans le cadre de la CFPPA : Brain Up ; La Poste ; Le Centre ; Proxi Santé ; Mutualité de La Vienne ; Mémoire 14, ASEPT PC ; MSA Services, Mémoire récré-active ...
- MSA Poitou (administrateurs, responsables, techniciens)

b. Réunions

Le COCOO se réunit 2 à 4 fois par an.

Depuis 2016, il s'est réuni à 7 reprises sur différentes communes du territoire.

Nombre de réunions	
2016 ●	4
2017 ●	2
2018 (juin) ●	1



4.2 Des groupes de travail

a. Groupe de travail de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Objectif : création d'un réseau de visiteur de bénévoles à domicile.

Composition : CIF SP ; habitants – bénévoles – retraités ; CLIC Val de Vonne ; MAIA 86 ; CCHP ; membres de la commission solidarité santé de la CCHP ; élus de certaines communes et membres de CCAS ; MSA Poitou.

Dans le cadre de la coopération départementale MONALISA: CD 86 ; MSA Poitou ; Siel Bleu ; AGRICA ; MAIA 86 ; Fédération des CSC de la Vienne...

Nombre de réunions	
2016	2
2017	9
2018 (juin)	1

b. Groupe de travail communication / information

Objectif : communiquer sur les dispositifs existants auprès du public cible et communiquer entre les acteurs.

Composition : CCHP ; MSA Poitou ; Résidence du Prieuré d'Ayrion ; habitants de la CCHP ; bénévoles Générations Mouvement ; Espace Info Seniors du CHU de Poitiers ; CSC La Case ; MAIA 86.

Nombre de réunions	
2015	1
2016	2
2017	1

c. Groupe de travail Intergénérationnel

Objectif : définir un fil conducteur et développer/valoriser les liens inter-générationnels.

Composition : CIF SP (Cord'âges) ; Accueil de Loisirs « La Passerelle de Chalandray » ; Multi accueil « l'île O Doudou » de Vouillé ; Mission Locale Rurale Civraisien Sud Vienne ; Secteur Petite Enfance - Enfance - Jeunesse de la CCHP ; MSA Poitou ; Secteur Jeune du CSC La Case.

Nombre de réunions	
2016	1
2017	2

d. Groupe de travail de soutien aux proches aidants à l'échelle Sud Vienne

Objectif : développer le concept « Pause-Café des proches aidants » déjà existant sur Vouillé (territoire Charte).

Composition : MSA POITOU ; Générations Mouvement ; CLIC Réseau Val de Vonne et Montmorillonnais ; SIEL Bleu ; MAIA 86 ; Accueil de jour l'Escale ; MFR de Gençay.

Nombre de réunions	
2015	2
2016	3
2017	3
2018 (juin)	1

5. Les actions de la Charte

Plan d'actions validé en 2016 :

Champ 1 : soutien au lien social et aux solidarités de proximité	Champ 2 : valorisation des engagements et de l'expérience des retraités	Champ 3 : promotion du bien vieillir et la prévention des risques liés au vieillissement	Champ 4 : développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité	Champ 5 : garantie d'une offre de santé de proximité
La Pause Café des aidants familiaux	Valoriser les liens entre les écoles – accueils de loisirs et EHPADS et/ou seniors	Conférence sur la thématique du bien vieillir	Développer la mobilité	Renforcer les éléments de veille (CCAS, infirmières, services aides à do..)
Gym Aidants/ Aidés (PIPD)	Valorisation des actions existantes notamment celles du CSC	Ateliers du Bien Vieillir	Améliorer la communication	Pôle de santé (CDC)
La Santé des Aidants	Planetarisks	Peps Euréka	Temps conviviaux – lieu ressource	Maintenir l'offre de santé
Seniors en vacances	Lire et faire lire	Objectif équilibre	Créer un réseau de visiteurs bénévoles	
	Résidence d'artiste	Atelier Nutrition Santé Seniors	Développer habitat adapté (CDC)	
	Réseau de visiteurs bénévoles	Ateliers Numériques		

Communication (axe transverse)

Un an et demi, le plan d'action est quasiment réalisé en intégralité

5.1. Champ n°1 : Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité (annexe 2)

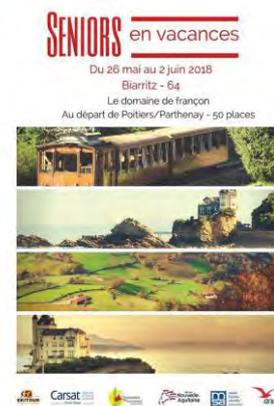
a. Seniors en Vacances

La MSA, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), la région Nouvelle Aquitaine, la Carsat et Ekitour, propose un séjour pour 50 seniors du bassin d'agence de Grand Poitiers et de Parthenay. Le dispositif « Seniors en vacances » vise à favoriser le départ en vacances des seniors qui ne partent pas pour des raisons financières, d'isolement social ou par manque de confiance et de reconnaissance. Les aidants familiaux, les primo-partants et les personnes isolées sont prioritaires.

⇒ Présentation de l'action

Présence de deux accompagnateurs sur les séjours afin de faire le lien avec la structure d'hébergement, les animateurs et les participants. Leur présence a également pour but de rassurer et sécuriser le départ des personnes fragilisées.

En amont et aval de chaque séjour, une réunion de préparation et une réunion de bilan est réalisée en présence d'Ekitour, de la MSA et des participants aux séjours.



Cliquer [ici](#) pour consulter les prochains départs

⇒ Perspectives 2018

-Portée depuis 10 ans par la MSA Poitou, celle-ci ne reconduit pas cette action en 2018. Orienter désormais vers Ekitour.
-Travailler avec les structures du territoire comme les CSC ou les ADMR afin que l'accompagnement soit assuré par un acteur local.

⇒ Financement MSA

-2016 : 1 900 € pour assurer l'accompagnement du séjour.
-2017 : 1 900 € pour assurer l'accompagnement du séjour.

Nombre de départs programmés	
2016	1 (annexe 2.1)
2017	1 (annexe 2.2)
2018	5 (annexe 2.3)

Nombre de participants	
2016	50 (10 à 15 habitants du Haut-Poitou)
2017	50 (10 à 15 habitants du Haut-Poitou)

b. La Pause-Café des Aidants

La Pause-Café des Aidants a vu le jour au travers d'un contrat d'aide aux aidants qui s'est déroulé sur le territoire du Civraisien de 2009 à 2012. D'abord portée par l'APEF Familles Rurales, elle s'est étendue en 2016 sur Vouillé et Vivonne grâce à la Fédération Générations Mouvement de la Vienne. Elle continue en 2017-2018 dans le cadre du projet de création d'une plateforme de répit des aidants Sud Vienne.

⇒ Présentation de l'action

• Concept

La Pause-Café des Aidants est un temps de rencontre dédié à tous les aidants¹, quelque soit l'âge et la pathologie de leur proche. Elle permet de leur offrir un temps d'information, d'échanges et de convivialité autour de différentes thématiques (relaxation ; bien-être ; chant ; aides financières et démarches administrative...). Elle est co-animée par une bénévole de Générations Mouvement, un travailleur social de la MSA ou un partenaire du territoire (ex : CLIC / Réseau Val de Vonne) et un intervenant extérieur.

• Objectifs opérationnels

-Améliorer le bien-être des aidants
-Leur permettre d'assumer leur rôle dans la durée
-Créer des conditions favorables à leur propre vieillissement

• Déroulement (programmes dans les annexes 2.4, 2.5, 2.6)

1 fois par mois, pendant environ 2h, à Vouillé.

• Aides financières

Aide forfaitaire de 50 € pour permettre la prise en charge de l'aidé au domicile ou en accueil de jour et/ou transport de l'aidant pour venir à la Pause-Café des Aidants.

Nombre de participants	
2016	47, soit une moyenne de 5 personnes par séance
2017	39, soit une moyenne de 4 personnes par séance
2018 (juin)	22, soit une moyenne de 5 personnes par séance



Cliquer [ici](#) pour consulter le programme du 1^{er} semestre 2018

¹ L'aidant est une personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques ... ».

⇒ Partenaires

MSA Poitou ; MAIA Sud Vienne ; Générations Mouvement ; CLIC/ Réseau Gérontologique du Val de Vonne et du Montmorillonnais ; Siel Bleu ; Accueils de jour ...

En 2017, un collectif de partenaires au périmètre MAIA Sud Vienne a également été créé dans l'attente d'une plateforme de répit des proches aidants Sud Vienne qui pourrait être porté par l'association l'Escale. Réunions du collectif Sud Vienne : novembre 2016 – novembre 2017 – 24 avril 2018.

⇒ Perspectives 2018

-Mobiliser de nouveaux aidants grâce à l'action santé des aidants
-Couvrir l'ensemble du HP (en lien avec la plateforme de répit des aidants Nord Vienne)
-Communiquer auprès de l'ensemble des partenaires du territoire, présenter les actions de soutien aux aidants familiaux aux médecins et autres professionnels de santé du territoire

⇒ Financement MSA

4 000 € pour les actions de soutien aux proches aidants.

c. Gym aidant – aidé : Plan Intervention Personnalisé à Domicile (PIPD)

Dans un contexte où la vieillesse demeure souvent caractérisée par la solitude, la dépendance et la maladie, l'association Domisiel contribue à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile à travers la pratique d'activités physiques adaptées.

A ce titre, celle-ci propose notamment des activités en faveur des personnes âgées dépendantes et de leurs proches aidants à travers le programme Gym aidant-aidé.

⇒ Présentation de l'association

Domisiel est une association à but non lucratif du groupe associatif Siel Bleu. Elle favorise le maintien au domicile des personnes âgées, handicapées ou fragilisées par le biais de d'activités physiques adaptées aux besoins de chacun. Celles-ci permettent de travailler la condition physique, les habiletés motrices, la confiance en soi, et de lutter contre les symptômes de maladie dégénérative ou chronique.

⇒ Présentation de l'action

• Concept

Au travers d'un programme d'activités physiques adaptées, apporter une aide physique, psychologique et sociale dans la relation aidant-aidé au domicile.

• Objectifs opérationnels

-Améliorer la qualité de vie du proche aidant par le biais d'une activité physique adaptée
-Maintenir ou améliorer la qualité de vie du proche aidé
-Favoriser l'accompagnement de l'aidé au quotidien et maintien de l'intégrité physique de l'aidant (ergonomie du geste d'accompagnement)
-Favoriser la communication verbale et non verbale au sein du binôme (activité physique ludique communicative, participative, partagée, accompagnement de l'aidant sur les gestes...)
-Lutter contre l'isolement de l'aidant ou même du binôme en proposant en ouverture la possibilité d'intégrer un groupe existant (en fonction des secteurs et des pratiques proposées)

- **Public**

Ce programme est à destination de tous les binômes aidant aidé de + de 60 ans.

- **Déroulement**

12 séances d'une heure + 1 séance d'évaluation initiale de 1h30 (pour recueillir les informations et les besoins nécessaires à l'élaboration du programme, puis planification des interventions du chargé de prévention de Domisiel) + 1 séance d'évaluation finale de 1h30 (bilan de l'action, suite à donner).

Ce programme se déroule en 2 étapes de 6 séances chacune :

-La 1^{ère} étape vise une pratique de l'activité physique de manière individuelle (30 min dédiées à l'aidant et 30 min dédiées à l'aidé) afin de se retrouver sur ses capacités et de prendre du temps pour soi, tout en bénéficiant des conseils et de l'accompagnement d'un intervenant professionnel.

-La 2^{ème} étape consiste à pratiquer l'activité conjointement avec l'aidant et l'aidé. A ce stade, on agit avec le couple, en fonction de leurs contraintes et de leurs volontés, sur la relation de coopération physique (entraide mutuelle) et sur la relation psychique (moment de détente et de complicité).

- **Lieu**

Au domicile du binôme aidant-aidé.

- **Participation financière**

28 € par couple pour l'ensemble du programme, soit 1 € par séance et par personne.

⇒ **Partenaires**

CLIC ; réseaux gérontologiques ; évaluateurs APA ; gestionnaire de cas MAIA ; clubs d'ainés ruraux ; associations ; médecins ; établissements médico-sociaux (EHPAD, résidences autonomes, accueils de jour...) ; conseillère sociale de territoire de la MSA...



Affiche (annexe 2.7)

d. La santé des aidants

Afin de renforcer son soutien en direction de la santé des aidants de personnes en perte d'autonomie, et en cohérence avec les objectifs pris dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG), la MSA proposera au second semestre 2018 une action de prévention destinée à cibler les risques médicaux spécifiques liés à la situation d'aidant : la santé des proches aidants.

⇒ **Présentation de l'action**

- **Objectifs opérationnels**

- Sensibiliser les aidants et les professionnels de santé aux risques médicaux liés à l'aide
- Dépister les facteurs de risques liés à l'aide
- Instaurer un suivi médical et prendre en charge le plus précocement possible les troubles existants
- Mieux connaître l'état de santé des aidants

- **Public**

Cette action est destinée aux proches aidants de personnes dépendantes âgées de 60 ans et plus, quelque soit leur régime d'appartenance.

- **Déroulement**

Cette action propose aux proches aidants un accompagnement en 3 temps :

- Temps 1 : l'atelier « information santé »

Un atelier collectif aura pour objectif de sensibiliser et d'informer les aidants sur les risques médicaux liés à leur situation afin de les inciter à consulter le médecin de leur choix.

Cet atelier se déroulera le 25 septembre 2018 à la mairie de Mirebeau (possibilité d'accueillir les aidés au sein de l'accueil de jour Hélianthe) et le 27 septembre 2018 à l'EHPAD « Le Belvédère Sainte Clothilde » à Vouillé.

- Temps 2 : la consultation spécifique

Les aidants pourront consulter le médecin de leur choix et bénéficier d'une prise en charge en tiers payant afin d'évaluer leur état de santé, traiter les troubles éventuels, et instaurer un suivi médical si besoin.

- Temps 3 : l'atelier « échanges santé »

A distance de la consultation spécifique, les aidants seront invités à participer à un nouvel atelier d'évaluation intitulé « échanges santé ». L'objectif sera de faire échanger les participants sur leur santé, d'évaluer l'impact de l'action et de pouvoir les orienter vers les actions de soutien organisées sur le territoire.

Cet atelier se déroulera le 22 novembre 2018 à l'EHPAD « Les Jardins de Charlotte » à Neuville-de-Poitou.

- **Communication**

Pour communiquer auprès des bénéficiaires, un repérage des aidants sera tout d'abord réalisé par l'ensemble des travailleurs sociaux de la MSA et des partenaires de proximité (SSIAD, SSAD, maisons de retraite, centres sociaux, autres acteurs locaux...) à partir de leur expérience et de leur connaissance du territoire.

De plus, une requête informatique sera réalisée sous la responsabilité du contrôle médical afin de rechercher des personnes susceptibles d'être en situation d'aidé et de retrouver, par leur intermédiaire, la personne aidante. Pour cela, cette requête ciblera notamment les bénéficiaires de certaines prestations de l'Assurance Maladie en lien avec les affections longue durée pouvant entraîner un état de dépendance.

⇒ **Partenaires**

Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants ; Réseau Gérontologique Val de Vonne ; Accueil de jour Hélianthe ; Mairie de Mirebeau ; EHPAD Le Belvédère Sainte Clothilde ; EHPAD Les Jardins de Charlotte.

⇒ **Financement MSA**

En cours d'élaboration.

5.2. Champ n°2 : La valorisation des engagements et de l'expérience des retraités (annexe 3)

a. Résidence d'Artiste « De passage » : dialogues photographiques entre enfants et personnes âgées de la Résidence du Prieuré d'Ayron

⇒ **Présentation de l'action**

- **Concept**

Ricardo Esteves, artiste photographe, a été missionné 6 semaines pour réaliser des temps de médiation et de sensibilisation à la pratique photographique entre une classe de CM1 - CM2 et un groupe volontaire de personnes âgées orienté par le service « santé-solidarité » de la CCHP et la MSA Poitou.

L'écriture de la résidence d'artiste a été réalisée avec l'enseignant et les personnes relais des structures accueillant les personnes âgées. En parallèle de sa mission d'éducation artistique et culturelle, l'artiste a mené un travail personnel sur l'identité et la transformation auprès des personnes âgées, en lien avec ses préoccupations artistiques. Avec leur autorisation, Ricardo Esteves a également été amené à rencontrer et à photographier plusieurs personnes volontaires.

Les enfants comme les personnes âgées ont ainsi été amenés à se questionner sur leur quotidien et sur les traces qu'ils laisseront pour produire une œuvre personnelle à travers la création d'un carnet intime. Tout au long des séances, ces derniers ont alimenté leurs carnets avec des exercices autour du regard de l'autre et des travaux collectifs.

- **Présentation de l'artiste**

Ricardo Esteves, photographe franco-brésilien indépendant, est spécialisé dans le domaine du portrait de grandes personnalités du monde institutionnel et des entreprises privées. En 2006, il est engagé comme photographe officiel pour l'année du Brésil en France par le Commissariat général brésilien. Il développe également une photographie artistique plus intime autour des différentes nuances de l'être humain et, notamment, de l'univers féminin. De la recherche de la féminité (pour l'exposition 2VENIR), au monde secret des concierges portugaises à Paris (projet en cours), Ricardo sonde l'âme pour la représenter dans toute leur complexité et beauté.

- **Objectifs opérationnels**

- Etablir un dialogue artistique entre les générations (liens intergénérationnels)
- Se confronter à une production artistique personnelle et collective
- Lutter contre l'isolement
- Découvrir un univers artistique

- **Déroulement**

Une première rencontre a permis à l'artiste de se présenter, de parler de son univers artistique, et ainsi d'échanger avec les personnes présentes. Les séances qui ont suivi ont été orientées vers l'apprentissage de l'outil photographique et la recherche d'une thématique touchant l'intimité de chacun : son identité. Ces différents temps ont été ponctués de jeux permettant, par le biais de l'humour, d'accéder à un thème chargé d'émotion. Tout au long du projet, les œuvres réalisées ont voyagées entre les enfants et les personnes âgées afin de tisser un lien entre eux. Enfin, un temps d'échange et de partage a été prévu entre les enfants et les personnes âgées afin qu'ils puissent chacun se rendre dans la structure de l'autre.

Durée totale de l'intervention	Temps enfant	Temps Personnes Agées
	40h	20h

⇒ **Financement MSA**

1000 € pour la valorisation des travaux par une exposition.

⇒ **Financement CCHP**

2 772 €



b. Réseau de Visiteurs Bénévoles (RVB)

Depuis 2016, la MSA Poitou et la communauté de communes du Haut-Poitou accompagnent un réseau de visiteurs bénévoles sur le Haut-Poitou.

⇒ Présentation de l'action

- **Concept**

Des bénévoles visitent à domicile des personnes qui expriment un sentiment d'isolement et / ou souhaitent avoir un peu de compagnie pour partager un moment convivial (jeux de société, lecture, activités manuelles, discussion...).

- **Nom du réseau** : Part'âges en Haut-Poitou

- **Objectif**

Favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes âgées en luttant contre leur isolement.

- **Territoire de mise en œuvre**

La communauté de communes du Haut-Poitou.

- **Déroulement – Fonctionnement**

Avant toute visite, une rencontre individuelle est réalisée avec le bénévole et la personne visitée afin de leur présenter le réseau et connaître leurs attentes (*grille d'entretien en annexe 3.1*).

Après avoir réalisé une formation socle MOONALISA, le bénévole est présenté au domicile de la personne visitée par un référent. Cette première rencontre leur permet de faire connaissance et de se mettre d'accord sur les modalités de visites.

Le contenu des visites est établi en fonction des goûts respectifs de chacun (jeux de société, musique, lecture...).

Le réseau repose sur des valeurs et des engagements partagés par la MSA, la CCHP, les bénévoles et les personnes visitées. (*Charte d'engagement en annexe 3.2*).



Réseau de visiteurs à domicile de la

Communauté de Communes du Haut-Poitou

Pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes retraitées isolées, la Mutualité Sociale Agricole du Poitou et la Communauté de Communes du Haut-Poitou accompagnent un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile.



Référents

Pour la MSA Poitou : Xavière POUBLANC
05 49 06 72 66
poubanc.xaviere@poitou.msa.fr

Pour la Communauté de Communes du Haut-Poitou : Marie Astrid NAPELON
06 16 66 61 09
ma.napelon@cc-hautpoitou.fr

Cliquer [ici](#) pour consulter la page internet du réseau

⇒ Chiffres

Nombre de groupes de travail	2016	2017	2018 (juin)
	2	6	2
Nombre de comités techniques MONALISA	2016	2017	2018 (juin)
	2	2	1
Nombre d'évènementiels MONALISA	2016	2017	2018 (juin)
	1	1	1
Nombre de bénévoles	2016	2017	2018 (juin)
	-	5	5
Nombre de personnes visitées	2016	2017	2018 (juin)
	-	-	5

⇒ **Actions de sensibilisation - Formations**

-Sensibilisation MONALISA « recréer du lien avec les personnes âgées » le 6 juin 2017 à Ayron

12 participants (groupe projet : bénévoles ; MSA ; élus ; partenaires ; CCHP)

-Formation socle MONALISA les 13 et 14 novembre 2017 et le 18 janvier 2018 à Lusignan

3 réseaux présents (5 RVB, 2 Allo coup de main + 1 bénévole de la Pause-Café des Aidants)

⇒ **Perspectives 2018**

-Suivi du réseau

-Création d'une affiche et d'un flyer « Part'âges en Haut-Poitou »

-Programmation d'une sensibilisation aux premiers gestes de secours et d'une formation « repérage et accompagnement de la dépression et du risque suicidaire chez la personne âgée à domicile »

-Extension du réseau sur le Nord - Nord Est du territoire

-Recherche d'un partenaire pour co-porter le réseau avec la CCHP

⇒ **Partenaires**

Co-porteur : CCHP

Autres : MONALISA ; CD 86 ; CLIC/Réseau Val de Vonne.

⇒ **Financement MSA**

2017 : journée de sensibilisation + formation socle et évènementiel dans le cadre de la coopération départementale MONALISA.

c. « A tout âge, on partage »

Le 4 novembre 2016, le Centre d'Animation de La Preille (centre de loisirs 3-14 ans) a sollicité la mise en place de rencontres intergénérationnelles entre des enfants (notamment la tranche d'âge 6-8 ans) et des seniors autonomes. Après avoir mobilisé plusieurs clubs de retraités en novembre et décembre 2016, cette action a été lancée le 11 janvier 2017 sur la communauté de communes du Haut-Poitou.

⇒ **Présentation de l'action**

Cette action a pour objectif de réunir les enfants du centre de loisirs, âgés de 6 à 12 ans, et des personnes âgées du territoire pour partager des moments de convivialité, d'échanges et de savoir-faire à travers des ateliers (jeux ; cartonnage ; tricotin ; balades ...) proposés par les seniors et un animateur du centre.

Périodicité des ateliers	1 mercredi par mois
Nombre de seniors participants aux ateliers	Entre 4 et 5

⇒ **Perspectives 2018**

Réalisation d'une pièce de théâtre le 27 juin 2018.



Affiche (annexe 3.3)



d. Valorisation des actions du Centre Socio Culturel « La Case »

⇒ Présentation des actions

- **Développer des temps conviviaux avec les seniors sur les Accueil de Loisirs**

- Objectifs

- Création de dialogues et d'échanges entre générations
- Favoriser l'implication bénévole de seniors, en lien avec les enfants et familles accompagnées
- Valoriser l'engagement et l'expérience acquise des retraités

- Bilan

- Mise en place de temps avec les familles et communication auprès des grands parents sur l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire « La Chapelle »
- Implication de 6 bénévoles de plus de 55 ans dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

- **Favoriser la dynamisation physique, psychique et mémorielle par l'activité**

- Objectifs

- Développer de façon prospective de nouvelles activités en lien avec la demande de seniors
- Promouvoir ces activités culturelles et sportives

- Bilan

Un diagnostic initial de recensement des associations, réalisé sur l'ensemble du Haut-Poitou, a recensé les associations qui ont pour objet, ou pour public, les seniors. Cet état des lieux, en cours d'analyse, permet de cibler les actions déjà effectuées, et les potentialités de mise en œuvre d'actions spécifiques en 2018.

- **Favoriser l'implication bénévole de seniors**

- Objectifs

- Valoriser l'engagement et l'expérience acquise des retraités
- Lutter contre l'isolement et développer des solidarités de proximité
- Développer des solidarités de proximité et des échanges de savoir-faire (ex : culinaire)

- Bilan

- Implication de 32 bénévoles de plus de 55 ans pour la bourse aux vêtements
- Implication de 15 bénévoles de plus de 55 ans pour des ateliers de lutte contre l'illettrisme

- **Sorties familles intergénérationnelles « Hors de chez soi »**

- Objectif

Favoriser la participation des seniors du territoire aux sorties familles.

- Bilan

Un diagnostic initial est en cours d'élaboration afin de cibler les partenaires locaux qui puissent faire réseau et mieux communiquer auprès des seniors et des partenaires sur ce dispositif. De plus, un groupe « Famille » a commencé son implication dans cette démarche spécifique.

⇒ Perspectives 2018

- Poursuivre le soutien de ces actions par des enveloppes financières dédiées.
- Mettre en place une réflexion sur ces actions intergénérationnelles, en interne et avec nos partenaires, afin d'envisager des améliorations des actions en cours et/ou de nouvelles actions.
- Mettre en œuvre des nouvelles pratiques amateurs adaptées aux + de 55 ans (activités culturelles/sportives).

⇒ Financement MSA

2 000 € pour le temps de travail dédié aux actions vers les seniors et la réflexion sur les actions.

5.3. Champ n°3 : La promotion du bien vieillir et la prévention des risques liés au vieillissement (annexe 4)

a. Prévention santé 2016

⇒ Conférence sur le « bien vieillir »

Conférence organisée le 3 mars 2016 à Vouillé par la CAP Poitou-Charentes et mise en œuvre par l'ASEPT Poitou-Charentes, avec le soutien et l'implication des acteurs locaux.

Dans le cadre de cette conférence, M. Philippe ROUSSEAU, chronobiologiste, a abordé les clés du bien vieillir. Différentes actions relatives à la préservation de l'autonomie ont ensuite été présentées et les participants ont pu s'y inscrire. Cette action a également permis à la MSA Poitou de communiquer sur les actions du territoire auprès des participants.

Nb de participants	202
--------------------	-----



Affiche (annexe 4.1)

⇒ Ateliers « bien vieillir »

Ateliers organisés par l'association MSA Services, en coordination avec CAP Limousin Poitou-Charentes (CARSAT / MSA / SSI) et l'ASEPT Poitou-Charentes :

- [Peps Euréka](#) : mémoire (*calendrier en annexe 4.2*)
- [Objectif Equilibre](#) (*calendrier en annexe 4.3*)
- [Vitalité](#) (*calendrier en annexe 4.4*)
- [Nutrition Santé Seniors](#) (*calendrier en annexe 4.5*)

Cliquez sur le nom des ateliers pour davantage d'informations

Atelier	Nb	Participants
Peps Euréka	3	44
Vitalité	1	13
Nutrition Santé Seniors	2	27
Objectif Equilibre	2	28

⇒ Autres actions

- [PAC Résidents](#) au sein de l'EHPAD « Le Belvédère Sainte Clothilde » à Vouillé (*flyer en annexe 4.6 et article de la revue « AFP National » en annexe 4.7*)
- Réunion d'information et présentation des ateliers de Prévention Santé Seniors

Cliquez sur le nom des ateliers pour davantage d'informations

Action	Nb	Participants
PAC Résidents	1	11
Réunion d'information	1	30

b. Prévention santé 2017

⇒ Conférence sur le sommeil

Conférence sur la thématique du sommeil organisée le 19 octobre 2017 à Champigny en Rochereau.

Participants	110
--------------	-----



Affiche (annexe 4.8)

⇒ Ateliers « bien vieillir »

Ateliers organisés par l'association MSA Services, en coordination avec CAP Limousin Poitou-Charentes (CARSAT / MSA / SSI) et l'ASEPT Poitou-Charentes :

- [Médiation Numérique](#) (*calendrier en annexe 4.9*)
- [Santé Vous Bien au Volant](#) (*calendrier annexe 4.10*)
- [Nutrition Santé Seniors](#) (*calendrier en annexe 4.11*)

Atelier	Nb	Participants
Médiation Numérique	1	12
Santé Vous Bien au Volant	1	15
Nutrition Santé Seniors	1	15

Cliquez sur le nom des ateliers pour davantage d'informations

⇒ Actions des autres opérateurs de la Vienne

- **Sièl Bleu** : pérennisation des ateliers « Gym Prévention Santé » sur 3 communes de la CCHP (Chouppes ; Frozes ; Quinçay) (*affiche en annexe 4.12*)
- **Résidence Autonomie du Prieuré d'Ayron** : Balade au cœur d'Ayron (*affiche en annexe 4.13*)
- **CSC « La Case »** : Conférence sur les médicaments le 12 décembre 2017 (*affiche en annexe 4.14*) et ateliers sport animation santé itinérant (*affiche en annexe 4.15*)
- **Mémoire récré-active** : « Gym en tête » à Vouillé et Mirebeau (*affiche annexe 4.16*)

c. Prévention santé 2018

⇒ Ateliers « bien vieillir »

Ateliers organisés par l'association MSA Services, en coordination avec CAP Limousin Poitou-Charentes (CARSAT / MSA / SSI) et l'ASEPT Poitou-Charentes :

- [Santé Vous Bien au Volant](#) (*calendrier annexe 4.17*)
- [Vitalité](#) (*calendrier en annexe 4.18*)
- [Médiation Numérique](#) + Réunion bilan « après Numérique » (*présentation de l'atelier dans le journal de Génération Mouvements « Tambour Battant » en annexe 4.19*)

→ **Prix de la meilleure collaboration entre Générations Mouvement et la MSA** (*annexe 4.20*)

Atelier	Nb	Participants
Vitalité	1	16
Santé Vous Bien au Volant	1	12
Médiation Numérique	1	12
Réunion bilan « après Numérique »	1	50

⇒ Actions des autres opérateurs de la Vienne

- **Fédération ADMR de la Vienne** : ateliers « prévention des chutes » (*affiche en annexe 4.21*)
- **PROXI SANTE** : ateliers « API BUS » (*affiche et calendrier en annexe 4.22*)
- **Mémoires 14** : ateliers « mémoire » (*affiche en annexe 4.23*)
- **Mutualité de la Vienne** : ateliers « seniors » (*affiche en annexe 4.24*)
- **La Poste (en partenariat avec SOLIHA Vienne)** : ateliers sur l'aménagement de l'habitat
- **Interfaces** : aide aux démarches en ligne (*support de communication en annexe 4.25*)
- **Résidence du Prieuré d'Ayron** : ateliers « initiation à Internet »

⇒ Perspectives 2018

-Pièce de théâtre « Qu'est-ce qu'on attend pour être vieux ? » et conférence sur le « Bien Vieillir » à Mirebeau le 20 septembre 2018 à 14h.

-Ateliers « Vers un habitat facile à vivre », « Objectif Equilibre » ; « Peps Euréka » (+ réunion bilan) et réunion de présentation de l'atelier « vitalité » au second semestre.

-Mémoire récré-active : « Gym en tête » à Vouillé (septembre 2018).

5.4. Champ n°4 : Le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité (annexe 5)

a. Ouverture d'un accueil temporaire à la Résidence du Prieuré d'AYRON

⇒ Présentation de l'action

Depuis 2017, un accueil temporaire est ouvert au sein de la Résidence du Prieuré d'Ayron (anciennement MAFPA).

Les logements sont dédiés à l'accueil de personnes en perte d'autonomie ne demandant pas de soins médicaux afin de soulager les aidants familiaux (dispositif de répit).

⇒ Financement MSA

1626 € pour l'aménagement de l'accueil.

b. Création d'un réseau de Visiteurs Bénévoles (cf champ 2)

c. Développer la mobilité

En 2017, le Secours Catholique a lancé le dispositif « Allô coup de main » sur le territoire du Haut-Poitou et les communes de Craon, La Grimaudière, Mazeuil et de Saint Jean de Sauves.

⇒ Présentation de l'action

- **Concept**

« Allo coup de main » est un dispositif de transport solidaire ouvert à tous, sans condition de ressources. Il intervient dans le cas où une personne qui a besoin d'un transport ne peut pas accéder à d'autres solidarités.

- **Déroulement – Fonctionnement** (annexe 5.1)

Dans un premier temps, un bénévole de l'association prend le temps de recueillir les informations nécessaires à la réalisation du transport, puis contacte le ou les chauffeurs disponibles. Le chauffeur qui accepte le trajet recontacte ensuite la personne concernée pour convenir des détails du transport.

Les personnes qui assurent les trajets sont des bénévoles. Ils peuvent choisir de recevoir une indemnité liée au nombre de Km parcourus ou d'en faire don au Secours Catholique par une procédure « d'abandon de frais » avec reçu fiscal.

Nombre de bénévoles

2018 (mars)	15
-------------	----



Affiche (annexe 5.2)

⇒ Perspectives 2018

-Formations communes entre les bénévoles du RVB Part'âges en Haut-Poitou et allo coup de main au second semestre 2018.
-Echanges de pratiques : créer une commission « lutte contre isolement ».

5.5. Champ n°5 : Garantie d'une offre de santé de proximité (annexe 6)

a. Projet d'un pôle de santé

En 2015 et 2016, suite à la réalisation d'un diagnostic, les élus de l'ex Vouglaisien et les professionnels du territoire ont réfléchi à la création d'un pôle de santé. L'objectif était de permettre une coordination des professionnels de santé afin d'assurer une continuité de soins, tout en apportant une réponse en terme de formation et d'échanges pour les professionnels souhaitant s'installer sur le territoire. Cependant, avec la fusion des trois ex communautés de communes, ce projet n'a pas abouti. La réflexion devrait être reprise dans les années à venir, ce nouveau périmètre étant plus pertinent pour le recrutement d'un coordinateur.

b. Création d'une Maison de Santé à Mirebeau et à Champigny-Le-Sec

Construction des bâtiments par la CCHP.

c. Développement de logements adaptés

Projet immobilier adaptés aux seniors avec salle intergénérationnelle sur le site des logements de la CCHP. Soutien du partenariat Habitat de la Vienne et Fédération ADMR (*présentation du projet en annexe 6*).

5.6. Axe transverse : la communication (annexe 7)

- Revue de presse 2015-2016
- Revue de presse 2017
- Revue de presse 2018

6. Contraintes et atouts identifiés lors de la mise en œuvre de la Charte

- Quelles contraintes et éléments facilitateurs ont été identifiés à l'occasion de la phase diagnostic ?

Éléments facilitateurs : le projet politique de la communauté de communes du Vouglaisien sur le volet « social » en adéquation avec les objectifs de la Charte, d'où la mise en œuvre rapide de cet outil et une bonne adhésion des acteurs locaux lors de la phase de lancement : signature d'une convention de partenariat fin mai 2016 entre la communauté de communes du Vouglaisien et la MSA Poitou.

- Quelles contraintes et atouts se dégagent actuellement dans la mise en œuvre de la Charte et la réalisation des actions ?

Au 1er janvier 2017, suite à l'entrée en vigueur de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, la communauté de communes du Vouglaisien a fusionné avec celle du Mirebalais et du Neuvilleois pour former une nouvelle entité : la communauté de communes du Haut-Poitou (CCHP). Au vu de cette nouvelle entité, le comité de coopération et la commission « solidarité santé » de la CCHP se sont positionnés favorablement à l'ouverture de la Charte aux 31 communes (auparavant 13) au premier semestre 2017. Ainsi, la Charte des Aînés sur la communauté de communes du Vouglaisien est devenue la Charte des Aînés sur la CCHP. Un travail d'ouverture a donc été réalisé au second semestre 2017 et perdurera jusqu'à la fin de la Charte en cherchant à développer et mailler l'ensemble de ce territoire.

Contraintes :

- Certaines communes ne travaillent pas au même rythme et avec la même dynamique. La Charte tente cependant d'harmoniser les territoires pour une équité de services auprès des habitants.
- Il existe deux MAIA, deux CLIC, deux réseaux gérontologiques, ainsi que deux Maisons Départementales des Solidarités (MDS) distincts sur le territoire du Haut-Poitou.
- Pour les actions de soutien aux proches aidants, la difficulté est à la fois de mobiliser des aidants et des partenaires, notamment dans la répartition des rôles qui pourrait faciliter une prise de distance dans l'implication de la MSA. Souvent les mêmes acteurs sont sollicités pour des thématiques différentes, ce qui peut parfois freiner la participation ou un positionnement en tant que porteur de projet.
- Des acteurs, au vu de problématiques politiques et /ou financières, ne pouvant pas s'investir dans le co-portage de projet et d'actions.
- Représentation à la marge des habitants au sein des commissions (seuls quelques élus MSA présents).

Atouts :

- L'association inter-régime permet le cofinancement des actions du Bien Vieillir, mais aussi des actions de soutien aux aidants, la CFPPA qui a ciblé le territoire de la CCHP, l'ARS Nouvelle Aquitaine, l'AGIR ARCCO.
- La reconnaissance de la MSA par les institutions (ARS, Conseil Départemental...)
- Le co-portage de la Charte avec la CCHP.
- Des bénévoles impliqués et de qualité sur les groupes de travail et réseaux en construction.
- La participation des partenaires au sein du comité de coopération reste assez forte et variée (présence d'élus, de bénévoles, d'acteurs institutionnels et associatifs) et ces derniers restent en majorité impliqués dans les actions déployées par la MSA sur le territoire.

7. Premiers impacts et effets du dispositif

➤ Sur les aînés et la population en général

Concernant l'action « La Pause-Café des Aidants », certains aînés peuvent être difficiles à mobiliser. Toutefois, une fois le pas franchi, beaucoup restent fidèles à l'action ce qui démontre ainsi une certaine satisfaction, reconnaissance et bien-être. Quelques-uns deviennent même à leur tour des vecteurs de communication dans l'objectif de maintenir l'action en cours.

Concernant les actions de préservation de l'autonomie, certaines personnes s'inscrivent dans un parcours de prévention en participant à plusieurs cycles. Nous pouvons également noter une très bonne fréquentation des habitants du territoire sur ce type d'ateliers.

➤ Sur le territoire

La mise en place de la Charte Territoriale des Solidarités avec les Aînés a permis de construire une dynamique collective et d'être plus en lien avec les élus locaux (mairie et communautés de communes) et de permettre aux acteurs de mieux se connaître notamment suite à la fusion des territoires.

Les projets travaillés permettent également aux partenaires de partager une méthodologie commune, tout en assurant leur mise en œuvre dans une logique de coopération et de mutualisation.

➤ Sur le partenariat

Les groupes de travail permettent un renforcement des liens partenariaux au travers d'une meilleure connaissance des missions de chacun et, ainsi de tendre vers de véritables logiques de coopération.

-Parcours de prévention

-Mutualisation

-Essaimage

-Outils au service des CFPPA et des territoires : les opérateurs peuvent s'inscrire dans l'écosystème existant....

Contacts MSA Poitou :

-Sébastien CAILLAUD : Responsable adjoint - Service Action Sanitaire et Social

Tel : 05 49 44 86 94 / Mail : caillaud.sebastien@poitou.msa.fr

-Xavière POUBLANC : Conseillère Sociale de Territoire - Service Action Sanitaire et Social

Tel : 05 49 06 72 66 / Mail : poublanc.xaviere@poitou.msa.fr

-Laure CHABANNE : Remplaçante de Xavière POUBLANC (du 1^{er} mars au 30 juin 2018)

Tel : 05 49 44 56 03 / Mail : chabanne.laure@poitou.msa.fr



CONVENTION DE PARTENARIAT

La présente convention est signée entre

La MSA Sèvres-Vienne - 37 rue du Touffenet – 86042 POITIERS CEDEX

représentée par son Président, Monsieur Grégoire AUGERON ;

Et

La Communauté de Communes du Vouglaisien 2 basses rues - BP 17 - 86190 VOUILLE

représentée par son Président, Monsieur Rodolphe GUYONNEAU.

PREAMBULE

Les chartes territoriales des solidarités avec les aînés ont pour vocation de **lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour des aînés sur les territoires ruraux** particulièrement confrontés à un triple phénomène :

- Un **vieillissement démographique** massif et spécifique,
- Une **tendance** à une **réduction des services**, y compris les plus indispensables à la qualité de vie à domicile,
- Un **accroissement possible** de l'**isolement** et une dilution du lien social.

Elles visent, dans la mesure du possible, à **développer de manière combinée les 5 champs d'actions** suivants :

- Champ N°1 : Le **soutien au lien social et aux solidarités de proximité**
- Champ N°2 : La **valorisation des engagements et de l'expérience des retraités**
- Champ N°3 : La **promotion du « bien vieillir »** et la prévention des risques liés au vieillissement
- Champ N°4 : Le **développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité**
- Champ N°5 : La **garantie d'une offre de santé de proximité**

La réussite de **cette démarche implique l'adhésion d'un maximum de partenaires** à la problématique de l'isolement et à ses enjeux, ainsi qu'aux valeurs d'engagement, de solidarité et aux principes de l'action participative et territorialisée.

Dans ce sens les signataires de la présente convention partagent :

- **Un but** : Améliorer les conditions de vie des aînés et de leurs proches sur le territoire de la communauté de communes du Vouglaisien.
- **Des objectifs généraux** : Lutter contre l'isolement des personnes âgées, redynamiser les liens de solidarité, développer des services adaptés à des besoins non couverts.

ARTICLE 1 : Objet de la présente convention

En accord avec ce préambule, les parties s'engagent, à partir de la date de la signature de la convention, à mettre en œuvre une charte territoriale des solidarités avec les aînés sur le périmètre de la Communauté de Communes du Vouglaisien.

Le territoire de la Communauté de Communes se compose des communes suivantes : Ayron, Benassay, Chalandray, Chiré en Montreuil, Frozes, La Chapelle Montreuil, Latillé, Lavausseau, Le Rochereau, Maillé, Montreuil Bonnin, Quincay et Vouillé.

La présente convention a pour objet de définir le champ du partenariat ainsi que les conditions et moyens nécessaires à la mise en œuvre de la charte territoriale des solidarités avec les aînés.

ARTICLE 2 : Méthodologie d'intervention et programmation

La charte repose sur la méthodologie du Développement Social Territorial et s'appuie sur la mobilisation et la participation de la population et des représentants locaux, tant pour l'identification et la définition des besoins et des priorités d'actions, que pour la mise en œuvre des projets et des actions qui y sont rattachées.

Le partenariat entre la MSA et la Communauté de Communes du Vouglaisien est engagé pour une durée de 3 ans (Mai 2016 à 2019) et se déroule en trois étapes :

- Un diagnostic social local participatif
- La définition d'actions et leur mise en œuvre
- Un bilan évaluation complété avec une évaluation intermédiaire à mi-parcours.

ARTICLE 3 : Engagements des partenaires

Pour la durée de mise en œuvre de la charte, les engagements des parties sont :

➤ Pour la MSA :

- Veiller au respect des objectifs afférents à la mise en œuvre de la charte ;
- Représenter la MSA lors de réunions sur le territoire, ayant trait à l'orientation générale de la charte ;

Concernant plus spécifiquement le service d'action sanitaire et sociale de la MSA :

- Animer et conduire le projet de la charte en tant que pilote sur un axe du champ N°3 : La promotion du « bien vieillir » et la prévention des risques liés au vieillissement.
- Participer à l'animation et à la conduite de projets en tant que partenaire sur les autres axes
 - o Champ N°1 : Le soutien au lien social et aux solidarités de proximité
 - o Champ N°2 : La valorisation des engagements et de l'expérience des retraités

- Champ N°4 : Le développement ou le maintien d'une offre de services ou de structures de proximité
- Apporter un soutien en fonction des besoins et pour le projet « pôle de santé » en cours, dans le cadre du Champ N°5 sur la garantie d'une offre de santé de proximité ;
- Contribuer à l'identification des besoins et apporter une aide technique pour la construction des actions ;
- Favoriser le développement du partenariat et le travail en réseau.

➤ **Pour la Communauté de Communes du Vouglaisien :**

- Respecter la démarche de Développement Social Territorial et contribuer à sa réussite ;
- Mettre à disposition le personnel compétent et les moyens techniques et logistiques nécessaires à la mise en œuvre de la charte (mise à disposition de salles accessibles et adaptées, participer à la mobilisation et à la communication des actions mise en œuvre...);
- Travailler en partenariat et en réseau.

ARTICLE 4 : Organisation et fonctionnement

Une instance décisionnelle sera mise en place. Elle sera chargée de valider les étapes clés de la mise en œuvre de cette charte ainsi que toute proposition d'actions. Elle se réunira chaque fois que cela sera nécessaire et au minimum une fois par an.

Les membres de l'instance décisionnelle seront annexés à la convention dans un second temps de manière à respecter la démarche.

ARTICLE 5 : Modalités financières

Une dotation de 30 000 € est versée sur 3 ans par la CCMSA à la MSA locale qui en assurera la gestion.

Cette dotation vise à participer au financement des actions proposées par la MSA et retenues par l'instance décisionnelle qui sera mise en place pour l'ensemble du périmètre de la charte.

La Communauté de Communes du Vouglaisien pourra compléter la dotation financière MSA par une participation sur fonds propres pour les projets de son territoire.

Concernant les projets de création de services et structures, ou de recrutement de coordinateur, ou autre intervenants il y aura un processus habituel d'études de faisabilité et réflexion quant au moyen financier à mobiliser.

ARTICLE 6 : Moyens humains

Les moyens humains apportés par les signataires du présent document sont :

Pour la MSA, la participation de la Conseillère Sociale de Territoire à disposition pour la mission « charte » (1/2 ETP). Ses moyens correspondent à l'investissement nécessaire lors des phases d'état des lieux, de diagnostic et d'animations des groupes de travail pour la conception des actions et de leur évaluation.

Pour la Communauté de Communes du Vouglaisien, les moyens correspondent à la participation des élus et/ou techniciens aux groupes de travail et au temps et moyens techniques et logistiques nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions (personnel technique lors de manifestations organisées, communication par le biais des bulletins municipaux et autres supports de communication...).

ARTICLE 7 : Modalités de communication

Les logos des partenaires devront figurer sur les supports de communication en lien avec le projet.

ARTICLE 8 : Durée de la charte et modalités de résiliation

La présente charte est conclue pour une durée de 3 ans à compter de sa signature.

Elle pourra être résiliée à tout moment par l'une des parties, sous condition d'un préavis de 3 mois donné par lettre recommandée avec accusé de réception.

Il pourra notamment en être ainsi en cas de :

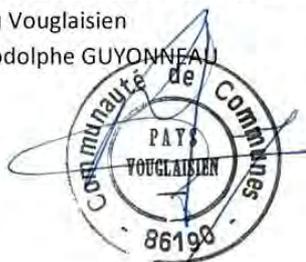
- Non respect de la philosophie de l'intervention
- Absence ou impossibilité de mettre en place les moyens nécessaires pour mener à bien le projet
- Absence d'adhésion des acteurs du territoire au projet proposé

Fait en trois exemplaires, à Latillé, le 26 mai 2016

Le Président de la Mutualité Sociale Agricole
Sèvres Vienne
Grégoire AUGERON


MSA SEVRES-VIENNE
Site de Poitiers
37, Rue du Touffenet
86042 POITIERS CEDEX

Le Président de la Communauté de Communes
du Vouglaisien
Rodolphe GUYONNEAU



Seniors en Vacances

- Annexe 2.1 : séjour programmé en 2016



SENIORS EN VACANCES

Séjour à Lacanau du 4 au 11 octobre 2016

Agé(e) de 60 ans et plus,
vous avez cessé de travailler,
vous ne partez pas ou plus en vacances*

Et si vous partiez en voyage quelques jours avec d'autres personnes retraitées ?



La M.S.A. et les partenaires locaux vous accompagnent pour réaliser ce projet (réunion de préparation, transport et séjour encadré, retrouvailles, etc...)

Renseignements et contacts :
 Permanences téléphoniques : 05 49 44 54 62
 - 17 mars au 14 avril les jeudis matin de 9h00 à 11h30
 - du 19 avril au 12 mai les mardis et jeudis matin de 9h00 à 11h30
 - du 17 mai au 16 juin les mardis et jeudis matin de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
 - E-mail : seniors-en-vacances@msa79-96.msa.fr
 - pour Poitiers : Xavier Poulanc au 05 49 06 72 66

* cf règlement intérieur (âge, situation personnelle, plafond de revenus)



Séjour à Lacanau du 4 au 11 octobre 2016

- Annexe 2.2 : séjour programmé en 2017



Séniors en VACANCES

Séjour au Croisic du 26 août au 2 septembre 2017

Agé(e) de 60 ans et plus,
vous avez cessé de travailler,
vous ne partez pas ou plus en vacances*

Et si vous partiez en voyage quelques jours avec d'autres personnes retraitées ?



La M.S.A. et les partenaires locaux vous accompagnent pour réaliser ce projet (réunion de préparation, transport et séjour encadré, retrouvailles, etc...)

Renseignements et contacts :
 Permanences téléphoniques : 05 49 44 54 62
 - du 16 mars au 13 avril les jeudis matin de 9h00 à 11h30
 - du 18 avril au 11 mai les mardis et jeudis matin de 9h00 à 11h30
 - du 16 mai au 15 juin les mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
 E-mail : seniors-en-vacances@msa79-96.msa.fr

* cf règlement intérieur (âge, situation personnelle, plafond de revenus)



Séjour au Croisic du 26 août au 2 septembre 2017

- Annexe 2.3 : séjour programmé en 2018

SENIORS en vacances

Du 26 mai au 2 juin 2018
Biarritz - 64
Le domaine de françon
Au départ de Poitiers/Parthenay - 50 places










EKITOUR
EKITOUR - Immatriculation : IMCR6110001 RCP MACIF n° 9303022-5004 - Garantie Financière : FMS UNAT
 6 bis rue Alban Haller - ZI République II - 86000 POITIERS - Tél : 05 49 47 73 13 - ekitour@gmail.com

Séjour à Biarritz du 26 mai au 2 juin 2018

SENIORS en vacances

Du 7 au 14 octobre 2018
Mimizan - 40
CEVEO Mimizan plage
Au départ de Châtelleraut/Loudun- 50 places










EKITOUR
EKITOUR - Immatriculation : IMCR6110001 RCP MACIF n° 9303022-5004 - Garantie Financière : FMS UNAT
 6 bis rue Alban Haller - ZI République II - 86000 POITIERS - Tél : 05 49 47 73 13 - ekitour@gmail.com

Séjour à Mimizan Plage du 7 au 14 octobre 2018
 Cliquer [ici](#) pour davantage d'informations

SENIORS en vacances

Du 13 au 20 octobre 2018

Beaulieu sur Dordogne - 19

La riviera Limousine

Au départ de la Vienne (à déterminer) - 50 places



EKITOUR
EKITOUR - Immatriculation : IM086110003 - RCP MACIF n° 9303002-5004 - Garantie Financière : FMS UNAT
6 bis rue Alban Haller - 2 République II - 86000 POITIERS - Tél : 05 49 47 73 13 ekitour@gmail.com

Séjour à Beaulieu sur Dordogne du 13 au 20 octobre 2018

Cliquer [ici](#) pour davantage d'informations

SENIORS en vacances

Du 14 au 21 octobre

Singleyrac

Le domaine de Perichoux

Au départ de Civray/Montmorillon - 50 places



EKITOUR
EKITOUR - Immatriculation : IM086110003 - RCP MACIF n° 9303002-5004 - Garantie Financière : FMS UNAT
6 bis rue Alban Haller - 2 République II - 86000 POITIERS - Tél : 05 49 47 73 13 ekitour@gmail.com

Séjour à Singleyrac du 14 au 21 octobre 2018

Cliquer [ici](#) pour davantage d'informations

SENIORS en vacances

Du 22 au 29 octobre 2018

Barbaste - 47

Le relais du moulin neuf

Au départ de la Vienne (à déterminer) - 50 places



EKITOUR

EKITOUR - Immobilisation : IM086110003 - RCP MACIF n° 8103002-500M - Garantie Financière : FMS UNAT
6 bis rue Albert Halter - 2 République II - 86000 POITIERS Tél : 05 49 42 73 13 ekitour@gmail.com

Séjour à Barbaste du 22 au 29 octobre 2018
Cliquer [ici](#) pour davantage d'informations

- Annexe 2.4 : programme 2016

Lieux des rencontres

Vivonne : Club de l'amitié - 89 Grand Rue - 88370 VIVONNE

Savigné : Agence MSA - 4 rue de Fayolles - 88400 SAVIGNÉ

Lusignan : CLIC-Réseau Gérontologique Val de Vonne - 29 rue Chypre - 88600 LUSIGNAN

Contact
 Constance TABOURDEAU
 Conseillère Sociale de Territoire
 Tél. 05 49 44 59 03
 tabourdeau.constance@msa79-88.msa.fr

Vouillé : Complexe sportif des Mailots - salle 1 - 1 rue des Poiriers - 88190 VOUILLE

Contact
 Xavière POUBLANC
 Conseillère Sociale de Territoire
 Tél. 05 49 06 72 66
 poub Blanc.xaviere@msa79-88.msa.fr



La Pause Café des Aidants

Vous accompagnez au quotidien une personne âgée dépendante ?

Venez échanger autour d'un thème proposé par le groupe et partager votre ressenti et vos idées autour d'un café.

Dans le respect de la parole
 « Chacun est libre de s'exprimer, de dire ce qu'il pense. Il n'y a pas de mauvaises questions, ni de mauvaises réponses »

En toute confidentialité
 « Ce qui est dit ici, reste ici »

La Pause Café des Aidants

Mois	Lieu			Thématique	Intervenants
	Savigné	Vivonne-Lusignan	Vouillé		
	de 14h30 à 16h30				
Janvier	12 janvier			Présentation du programme et des participants Formation 1 ^{er} secours	Génération MSA Mouvement MSA
Février	9 février	8 février à Vivonne	4 février	Les maladies et leurs manifestations	Génération MSA Mouvement MSA
Mars	22 mars	7 mars à Lusignan	10 mars	La gestion des relations du binôme	Génération MSA Mouvement Psychologue
Avril	5 avril	4 avril à Vivonne	7 avril	Les temps de Répit	Génération MSA Mouvement MSA
Mai	10 mai	9 mai à Lusignan	12 mai	Accompagner au quotidien	Génération MSA Mouvement Psychologue
Juin	7 juin	6 juin	9 juin	Quelles aides financières ou juridiques ?	Génération MSA Mouvement MSA
Juillet	Semaine 27			Temps convivial commun Thématique à déterminer	
Août					
Septembre	6 septembre	5 septembre à Lusignan	22 septembre	Les défis de l'aidant	Génération MSA Mouvement Psychologue
Octobre	4 octobre	3 octobre à Vivonne	13 octobre	Le statut de l'aidant	Génération MSA Mouvement MSA
Novembre	15 novembre	14 novembre à Lusignan	17 novembre	« La présence silencieuse » et discussions	Génération MSA Mouvement Psychologue
Décembre	6 décembre			Temps convivial commun Thème sur la cuisine locale régionale - atelier culinaire gourmand	

Intervenants : Accueil de jour et temporaire, MSA Services, Service à domicile, CLIC/Réseau Gérontologique/MAIA, CARSAT, Associations du territoire...

- Annexe 2.5 : programme 2017

Lieux des rencontres	
Vivonne : Club de l'amitié - 99 Grand Rue - 86370 VIVONNE	
Savigné : Agence MSA - 4 rue de Fayolles - 86400 SAVIGNE	
Contact	
Constance TABOURDEAU Conseillère Sociale de Territoire Tél. 05 49 44 59 03 tabourdeau.constance@msa79-86.msa.fr	
Vouillé : Complexe sportif des Maillots - salle n°2 - Rue des Maillots - 86100 VOUILLE	
Contact	
Xavière POUBLANC Conseillère Sociale de Territoire Tél. 05 49 06 72 88 poublanc.xaviere@msa79-86.msa.fr	



La Pause Café des Aidants 2017

Mois	Lieu			Thématique	Intervenants
	Savigne Mardi	Vivonne Lundi	Vouillé Jeudi		
	de 14h30 à 16h30				
Janvier	10 janvier	9 janvier	exceptionnellement Vendredi 13 janvier	Sophrologie (et présentation du programme pause café 2017)	Bénévole - Sophrologue - MSA
Février	7 février	6 février	9 février	Temps d'échange et d'expression (libre)	Bénévole - Psychologue CLIC Réseau Gériatrique
Mars	7 mars	6 mars	9 mars	Les premiers secours	Bénévole - MSA Services MSA
Avril	11 avril	10 avril	13 avril	Temps d'échange et d'expression (les maladies)	Bénévole - Psychologue CLIC Réseau Gériatrique
Mai	9 mai	15 mai	11 mai	Bien-être des aidés et des aidants	Bénévole - MSA - visite accueil de jour
Juin	Jeudi 22 juin			Temps convivial commun (gym douce + musicothérapie)	Bénévole - MSA Musicothérapeute - SIEL Bleu
Juillet					
Août					
Septembre	12 septembre	11 septembre	14 septembre	Arthérapie	Bénévole - Arthérapeute - MSA
Octobre	10 octobre	9 octobre	12 octobre	Temps d'échange et d'expression	Bénévole - Psychologue CLIC Réseau Gériatrique
Novembre	14 novembre	13 novembre	16 novembre	Les aides financières et démarches administratives	Bénévole - Assistante sociale du CLIC Réseau Gériatrique MSA
Décembre	Jeudi 14 décembre			Temps convivial commun (atelier culinaire gourmand et yoga du rire)	Bénévole - MSA Professeur Yoga du rire

Sur les temps conviviaux, l'accueil des personnes âgées peut être possible sous certaines conditions, merci de nous contacter en amont.

- Annexe 2.6 : programme 2018



**Actions de soutien aux aidants familiaux
du Sud Vienne**

Calendrier 1^{er} semestre 2018

Vous accompagnez ou aidez une personne en perte d'autonomie et vous vous sentez fatigué(e), stressé(e)... peut-être seul(e), sachez que plusieurs partenaires du Sud Vienne proposent des temps de rencontres réguliers et conviviaux pour vous.

Programme du 1^{er} semestre 2018

Cliquer [ici](#) pour le consulter

- Annexe 2.7 : affiche du programme Gym aidant – aidé

L'activité physique à domicile pour le tandem Aidant/Aidé

14 séances de 1 h
d'activité physique adaptée
A vos capacités, à vos besoins et à vos envies !

Un moment de détente dans le quotidien du binôme pour :

- 1. Partager et se détendre
- 2. Communiquer
- 3. Limiter les effets et les symptômes de la maladie.
- 4. Avoir confiance en soi
- 5. Valoriser l'aidant tout en maintenant l'autonomie de l'aidé



Avec des professionnels spécialisés en Activité Physique Adaptée !

Domisiel est titulaire de l'agrément de l'Agence Nationale des Services à la personne et de la Déclaration



Carsat
Centre Ouest



Maison Départementale des Personnes Handicapées



ARS
Agence Régionale de Santé



L'Escalier
Association pour l'Autonomie des Personnes Handicapées



Maison Départementale des Personnes Handicapées



ARS
Agence Régionale de Santé



MAJA 86



Réseau d'Éthologie



ARS
Agence Régionale de Santé

Domisiel propose des programmes d'Activité Physique Adaptée pour améliorer la confiance en soi, l'image de soi, mais aussi pour préserver le plus longtemps possible l'autonomie et la forme physique.

Pour connaître les modalités de participation, contactez :
Laetitia de CHADIRAC, Responsable Départementale Vienne
06 59 75 62 16 / laetitia.dechadirac@sielbleu.org



● Annexe 3.2 : charte d'engagement

Les valeurs importantes de notre réseau

Confidentialité	Lien Social	Partage
Rencontre	Convivialité	Bénévolat
Confiance	Respect	Plaisir

Les partenaires Secteur du Haut-Poitou



Réseau de visiteurs à domicile de la

Communauté de Communes du Haut-Poitou

Pour favoriser le lien social et la qualité de vie des personnes retraitées isolées, la Mutualité Sociale Agricole du Poitou et la Communauté de Communes du Haut-Poitou accompagnent un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile.



Référents

<p>Pour la MSA Poitou :</p> <p>Xavière POUBLANC 05 49 06 72 66 poublanc.xaviere@poitou.msa.fr</p>	<p>Pour la Communauté de Communes du Haut-Poitou :</p> <p>Marie Astrid NAPELON 06 16 66 61 09 ma.napelon@ccc-hautpoitou.fr</p>
---	--

La charte du Visiteur

- Vous faites partie d'une équipe, vous vous engagez à participer aux rencontres du groupe des visiteurs du réseau et à suivre des temps de formation. Vous vous investissez bénévolement.
- Vous serez mis en relation avec la personne en demande par un référent. Cette première rencontre au domicile permet aux deux parties de faire connaissance et de se mettre d'accord sur les modalités de visites. A tout moment il sera possible de faire un point avec l'un des référents.
- Les rencontres sont basées sur la confiance, l'écoute, le respect mutuel, sans aspect politique, religieux ou militant. Vous devez garder la confidentialité sur leur contenu.
- Le déroulement et le contenu des visites sont fonction de vos goûts respectifs. Leur rythme et leur durée sont fixés conjointement. Il est important de prévenir la personne en cas d'impossibilité.
- La visite n'a pas pour objet de remplacer les services manquants (démarches administratives et bancaires, déplacements, courses...) ainsi que les différents services intervenant au domicile (aide à domicile, portage de repas etc...).
- Le réseau de visiteurs vient en complément de ce qu'apportent la famille et les visites doivent être un moment d'échange convivial.
- Engagement sur un temps donné défini entre les deux parties (minimum 6 mois – 1 an ?)

Le Visiteur,

Date et Signature .

La charte de la personne Visitée

- A votre demande, vous allez accueillir un visiteur à votre domicile. Il fait partie d'une équipe, « le réseau de visiteurs à domicile ». Le visiteur est bénévole, il vient gratuitement à votre domicile.
- Il vous est présenté par un référent, lors d'une rencontre chez vous où nous convenons des modalités des visites (jour, fréquence, contenu...).
- Nous vous encourageons à informer votre entourage (familles, voisins...) de cette action.
- Le déroulement et le contenu des visites sont en fonction de vos goûts respectifs.
- Ce service ne remplace pas les services existants (aide à domicile, assistante sociale, infirmière, portage de repas...) ou manquants.
- Les rencontres sont basées sur la confiance, l'écoute, le respect mutuel, sans aspect politique, religieux ou militant.
- Vos échanges avec le visiteur et les référents resteront confidentiels.
- A tout moment vous pouvez contacter le référent.
- Engagement sur un temps donné défini entre les deux parties (minimum 6 mois – 1 an ?)

La personne visitée,

Date et Signature .



Après-midi convivial !!!

Rejoignez le Centre d'animation de la Preille pour échanger des moments conviviaux avec des enfants âgés de 6 à 8 ans . Ces temps se dérouleront une fois par mois de janvier à juin 2017 (en présence d'un animateur). Une première rencontre est organisée le mercredi 14 décembre de 15h30 à 17h. Goûter élaboré et offert par les enfants du centre de loisirs. Venez nombreux.

ALSH LE CAP 2 rue de la pépinière 86470 Montreuil Bonnin
alsh.cap.preille@gmail.com
05.49.56.07.03



Prévention santé 2016

- Annexe 4.1 : affiche de la conférence sur le « bien vieillir »

Seniors, soyez acteurs de votre santé

Conférence-débat

Organisée par
Cap Poitou-Charentes
et l'Asept Poitou-Charentes

Jeudi 3 mars 2016
Salle Polyvalente
9 rue Braunsbach
à **Vouillé**
14 heures 30

Places limitées, réservations au
05 49 43 86 68
www.asept-poitoucharentes.fr
www.bienvieillir-centreouest.fr

POUR BIEN VIEILLIR

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Cap
Poitou-Charentes

Carsat
Poitou-Charentes

RSI
Poitou-Charentes

Associations locales
de seniors et proches
Poitou-Charentes

Carrières

CNRACL

Mutualia
Département d'Anjou

Vougoisien

Vouillé

- Annexe 4.2 : calendrier des ateliers mémoire « PEPS Eurêka » à Ayrion et Vouillé



Calendrier prévisionnel Ateliers mémoire PEPS Eurêka AYRON

Lieu : Maison de la Nature - 6 rue du Docteur Désormeaux à Ayrion

Animatrice : Xavière POUBLAIC - MSA Sèvres-Vienne - Tél : 05 49 06 72 66

N° SEANCE	INTITULÉS	DATES	HORAIRES
1	Réunion de présentation	Vendredi 25 mars 2016	10h-12h
2	Tests MOCA	Vendredi 1 avril 2016	Toute la journée
3	Les stratégies de mémorisation	Vendredi 8 avril 2016	09h30 à 12h
4	Attention et mémoire de travail	Vendredi 29 avril 2016	09h30 à 12h
5	Mémoire visuo-spatiale, attention, mémoire associative	Vendredi 13 mai 2016	09h30 à 12h
6	Mémoire topographique	Vendredi 20 mai 2016	09h30 à 12h
7	Mémoire des noms propres	Vendredi 27 mai 2016	09h30 à 12h
8	Mémoire des mots courants	Vendredi 03 juin 2016	09h30 à 12h
9	Mémoire des chiffres et logique numérique	Vendredi 10 juin 2016	09h30 à 12h
10	Mémoire de ce qui est vu, lu, entendu	Vendredi 17 juin 2016	09h30 à 12h
11	Mémoire prospective	Vendredi 24 juin 2016	09h30 à 12h
12	Séance bilan	Vendredi 1 juillet 2016	09h30 à 12h

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer. Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 43 86 68



Calendrier prévisionnel Ateliers mémoire PEPS Eurêka - SECTEUR VOUILLE

Lieu : à définir

Animatrice : Sandrine BEURGUET - MSA Services

N° SEANCE	INTITULÉS	DATES	HORAIRES
1	Présentation du PEPS	Vendredi 02 décembre 2016	09h30 à 12h
	Tests MOCA	Mercredi 07 décembre 2016	30' / personne Horaire à définir
2	Les stratégies de mémorisation	Vendredi 16 décembre 2016	09h30 à 12h
3	Attention et mémoire de travail	Vendredi 06 janvier 2017	09h30 à 12h
4	Mémoire visuo-spatiale, attention, mémoire associative	Vendredi 13 janvier 2017	09h30 à 12h
5	Mémoire topographique	Vendredi 20 janvier 2017	09h30 à 12h
6	Mémoire des noms propres	Vendredi 27 janvier 2017	09h30 à 12h
7	Mémoire des mots courants	Vendredi 03 février 2017	09h30 à 12h
8	Mémoire des chiffres et logique numérique	Vendredi 10 février 2017	09h30 à 12h
9	Mémoire de ce qui est vu, lu, entendu	Vendredi 17 février 2017	09h30 à 12h
10	Mémoire prospective	Vendredi 10 mars 2017	09h30 à 12h
11	Séance bilan	A fixer avec le groupe	09h30 à 12h

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer. Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 43 86 68

- Annexe 4.3 : calendrier des ateliers « objectif équilibre » à Frozes et Vouillé



**Calendrier prévisionnel
Ateliers «Objectif Equilibre» - FROZES**

Lieu : Salle des fêtes - 4 place de la croix (à côté de la mairie) 86190 Frozes

Contact : Association Siel Bleu - Laetitia De Chadirac - Tél : 06.59.75.62.16

INTITULÉS	DATES	HORAIRES
Réunion de présentation	Mercredi 23 mars 2016	09h30
Séance 1	Mercredi 30 mars 2016	9h30 - 10h30
Séance 2	Mercredi 06 avril 2016	9h30 - 10h30
Séance 3	Mercredi 13 avril 2016	9h30 - 10h30
Séance 4	Mercredi 20 avril 2016	9h30 - 10h30
Séance 5	Mercredi 27 avril 2016	9h30 - 10h30
Séance 6	Mercredi 04 mai 2016	9h30 - 10h30
Séance 7	Mercredi 11 mai 2016	9h30 - 10h30
Séance 8	Mercredi 18 mai 2016	9h30 - 10h30
Séance 9	Mercredi 25 mai 2016	9h30 - 10h30
Séance 10	Mercredi 01 juin 2016	9h30 - 10h30
Séance 11	Mercredi 08 juin 2016	9h30 - 10h30
Séance 12	Mercredi 15 juin 2016	9h30 - 10h30
Séance 13	Mercredi 22 juin 2016	9h30 - 10h30
Séance 14	Mercredi 29 juin 2016	9h30 - 10h30
Séance 15	Mercredi 06 juillet 2016	9h30 - 10h30

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 43 86 68



**Calendrier prévisionnel
Ateliers «Objectif Equilibre» - Secteur Vouillé**

Lieu : à définir

Contact : Association Siel Bleu - Charlène PIIHOT

INTITULÉS	DATES	HORAIRES
Séance 1	Mercredi 07 décembre 2016	10h45 à 11h45
Séance 2	Mercredi 14 décembre 2016	10h45 à 11h45
Séance 3	Mercredi 4 janvier 2017	10h45 à 11h45
Séance 4	Mercredi 11 janvier 2017	10h45 à 11h45
Séance 5	Mercredi 18 janvier 2017	10h45 à 11h45
Séance 6	Mercredi 25 janvier 2017	10h45 à 11h45
Séance 7	Mercredi 01 février 2017	10h45 à 11h45
Séance 8	Mercredi 08 février 2017	10h45 à 11h45
Séance 9	Mercredi 15 février 2017	10h45 à 11h45
Séance 10	Mercredi 08 mars 2017	10h45 à 11h45
Séance 11	Mercredi 15 mars 2017	10h45 à 11h45
Séance 12	Mercredi 22 mars 2017	10h45 à 11h45
Séance 13	Mercredi 29 mars 2017	10h45 à 11h45
Séance 14	Mercredi 05 avril 2017	10h45 à 11h45
Séance 15	Mercredi 12 avril 2017	10h45 à 11h45

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 43 86 68

- Annexe 4.4 : calendrier de l'atelier « Bien Vieillir » à Chiré en Montreuil



**Calendrier prévisionnel
Ateliers du Bien Vieillir - Chiré en Montreuil**

Lieu : Maison des services - 4 rue de vauvert - 86190 Chiré en Montreuil

Animatrice : Sandrine Beurquet - MSA Services - Tél : 05 49 44 89 72

N°	INTITULÉS	DATES	HORAIRES
	Réunion de présentation	Vendredi 01 avril 2016	14h-16h
1	Bien dans son corps, bien dans sa tête	Vendredi 08 avril 2016	14h-17h
2	Pas de retraite pour la fourchette	Vendredi 29 avril 2016	14h-17h
3	Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre	Vendredi 06 mai 2016	14h-17h
4	Faites de vieux os	Vendredi 13 mai 2016	14h-17h
5	Dormir quand on n'a plus 20 ans	Vendredi 20 mai 2016	14h-17h
6	Le médicament, un produit pas comme les autres	Vendredi 27 mai 2016	14h-17h
7	De bonnes dents pour très longtemps	Vendredi 03 juin 2016	14h-17h
8	Séance Bilan	Vendredi 10 juin 2016	14h-17h

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 43 86 68

- Annexe 4.5 : calendrier des ateliers « Nutrition Santé Seniors » à Benassay et Ayron



**Calendrier prévisionnel
Ateliers Nutrition Santé Seniors - BENASSAY**

Lieu : Salle des jeunes - Rue de l'Ancienne école de Hesdes 86470 BENASSAY

Animatrice : Sandrine BEURGUET - MSA Services - Tél : 05 49 44 89 72

N°	INTITULÉS SEANCES	DATES	HORAIRES
	Réunion de présentation	Mardi 10 mai 2016	14h-16h
1	Présentation : Pourquoi et comment je mange ?	Mardi 24 mai 2016	14h – 16h30
2	L'équilibre alimentaire <i>Intervention d'une diététicienne</i>	Mardi 31 mai 2016	14h – 16h30
3	Etre un consommateur averti	Mardi 07 juin 2016	14h – 16h30
4	Cuisson et stockage	Mardi 14 juin 2016	14h – 16h30
5	Alimentation et prévention <i>Intervention d'une diététicienne</i>	Mardi 21 juin 2016	14h – 16h30
6	Bilan et convivialité	Mardi 28 juin 2016	14h – 16h30

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 43 86 68

Calendrier prévisionnel Ateliers Nutrition Santé Seniors - AYRON

Lieu : MAFPA Ayrton

Animatrice : Sandrine BEURGUET - MSA Services - Tél : 05 49 44 89 72

Horaires : de 14h00 à 16h30

N°	INTITULÉS SEANCES	DATES	HORAIRES
	Réunion de présentation	Vendredi 07 octobre 2016	14h30 – 16h30
1	Présentation : Pourquoi et comment je mange ?	Vendredi 14 octobre 2016	14h – 16h30
2	L'équilibre alimentaire <i>Intervention d'une diététicienne</i>	Vendredi 18 novembre 2016	14h – 16h30
3	Etre un consommateur averti	Vendredi 25 novembre 2016	14h – 16h30
4	Cuisson et stockage	Vendredi 02 décembre 2016	14h – 16h30
5	Alimentation et prévention <i>Intervention d'une diététicienne</i>	Vendredi 09 décembre 2016	14h – 16h30
6	Bilan et convivialité	Vendredi 16 décembre 2016	14h – 16h30

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
 37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
 Tél. : 05 49 43 86 68

- Annexe 4.6 : flyer PAC Résident

Contact

-  **MSA opérateur**
Adresse
CP VILLE
-  **Prénom NOM référent**
téléphone
-  **mail**

4 bonnes raisons de participer :

- Vous recevrez de bons conseils, simples et clairs
- Vous faciliterez l'adaptation de vos résidents à leur lieu de vie
- Vous optimiserez l'adaptation de votre établissement et de votre personnel aux résidents
- Et...ça se passe dans votre établissement, dans une ambiance conviviale !





PAC Résidents

un programme innovant



Un programme



Une ÉQUIPE à VOTRE SERVICE
pour dynamiser la mémoire et la qualité de vie de vos résidents

en partenariat avec :

Logo partenaire 1

Logo partenaire 2

Logo MSA ou opérateur

Cliquer [ici](#) pour télécharger le flyer PAC Résident

La vie dans nos résidences

2 hommes ont participé, dont la majorité âgée entre 85 et 95 ans.

Le groupe a été constitué par le personnel de l'EHPAD. Afin de répondre au critère d'un groupe composé de 5 à 8 personnes, finalement 9 femmes et

5 hommes ont été retenus. Les séances ont lieu à 10h30, s'expriment, communiquent au sein de l'EHPAD.

L'animatrice, qui a suivi partiellement les ateliers a constaté une cohésion du groupe construite au fil des séances et a souligné qu'aucune personne n'a participé « par obligations », propose qui ont été repris par Mme P. (belle-fille d'une participante) qui a assisté à tous les ateliers et qui a évoqué le plaisir des participants à faire une activité en groupe et sa surprise devant le savoir et les connaissances de chacun.

La plupart des résidents ont apprécié les apports culturels et reconnu que les séances ont trouvé un intérêt avec le mélange de réflexion, de connaissances qui ont suscité des échanges sans être infantilisants.

Un participant a déploré le fait qu'il n'y ait pas d'échanges après l'atelier, ne comprenant pas que l'atelier soit pratique à l'échange et qu'après chacun se renferme à nouveau sur lui-même. La directrice de l'EHPAD a rebondi en suggérant de réfléchir sur les suites à donner à cet atelier pour améliorer la communication [peut-être un atelier « conversation »].

Certains exercices proposés ont été jugés difficiles au départ mais finalement menés au bout par le biais des stratégies de mémorisation, beaucoup d'indices et de devinettes afin de les rendre plus ludiques et plus efficaces.

Le lien entre les participants qui ne connaissaient pas tous les noms ou déport, s'est renforcé et tous ont fini par être en capacité de dire à quelq'un d'absent ou manquant.



Atelier dirigé par Martina Reault et Claudine Guilbert, Centre de Belvédère Sainte Clothilde à Vouillé (Vienne)



des personnes de notre âge. C'est différent de la chorale habituelle, à choisir entre les deux le préférait chanter avec le co-animateur. » M^{me} J.

« C'est pas mal j'aime bien les deux, c'est une animation qui plait, c'est différent de la chorale habituelle. » M^{me} R.

Pas de fausses notes à la résidence Ouceyre !



Atelier dirigé par Martine Durval, Centre de Belvédère à Vouillé (Vienne)

La vie dans nos résidences

Quelle est l'origine du projet et son historique ?

Conçu dans les années 1990 en partenariat avec la MSA et la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG), une nouvelle adaptation liée aux contraintes des institutions et au public vieillissant est envisagée, en 2016.

Comment s'est déroulé le projet ?

Début octobre, une réunion entre Xavière Poulouin, conseillère sociale de territoire de la MSA, M. Coillaud, Fabienne Guilbert, Directrice de l'EHPAD, Méline Reault, animatrice, a eu lieu pour une présentation approfondie du projet.

Un créneau d'intervention est bloqué le mercredi pour rester



Sandrine Beurgeuil, animatrice

en lien avec le programme d'animation déjà en place. La tâche est alors confiée à Sandrine Beurgeuil, salariée à la MSA, d'animer les séances. Deux réunions d'information à destination du personnel et des résidents sont programmées – la première permettant de présenter le projet et la seconde d'en faire le bilan.

Entre ces deux réunions, 10 séances d'1h15 d'atelier mémoire sont programmées. Chaque atelier aborde une thématique différente permettant de stimuler les différentes mémoires.



Photo du groupe lors du bilan

Le PAC Euréka Résident testé au Belvédère Sainte Clothilde

Le Programme d'Activation Cérébrale, porté par la MSA de la Vienne, s'est déroulé du 20 janvier au 13 avril 2016 auprès d'une dizaine de résidents du Belvédère Sainte Clothilde.

Qu'est ce que le PAC Euréka Résident ?

C'est une formule d'atelier mémoire proposée en EHPAD par le biais des partenaires de la MSA ou par une formation au personnel des structures à l'animation du PAC. L'expérimentation est réalisée sur quatre EHPAD (Charente, Charente Maritime, Deux-Sèvres et Vienne).

L'objectif de ce projet est de :

- mettre à disposition de l'EHPAD un outil qui s'inscrit dans le projet d'établissement,
- contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents en EHPAD au moyen d'un programme de stimulation cognitive.



Les résidents et Sandrine font le bilan des 10 séances



En pleine séance de travail

- Annexe 4.8 : affiche de la conférence sur le sommeil

Seniors, soyez acteurs de votre santé

Le sommeil

« cet inconnu qui veille sur notre santé »

jeudi 19 octobre 2017
Salle des Fêtes
Rue de la Poste
à **Champigny-en-Rochereau (*)**
(86170)
à **14 heures 30**

Places limitées, réservations au
05 49 44 56 32
www.asept-poitoucharentes.fr

POUR BIEN VIEILLIR

(*) anciennement commune de Champigny-le-Sec

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

Carsat Centre-Ouest
Retraite et Santé (anciennement)

sa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

RSI Régime Social des Indépendants
Retraite Santé Services
Poissons d'Indépendants

En partenariat avec :

Mutualia Ensemble c'est l'avenir

HAUT-POITOU Centre-Ouest

le vignoble de la vienne

CNSA Centre National de la Solidarité

Groupe AGRICA

En partenariat avec la commune de **Champigny-en-Rochereau (86170)**

- Annexe 4.9 : calendrier de l'atelier « médiation numérique seniors » à La Chapelle Montreuil



**Calendrier prévisionnel
Ateliers Médiation Numérique**

**Lieu : Salle de la Mairie – rue de La Mairie - 86470 LA
CHAPELLE MONTREUIL**

Animateur : Christophe GUITTET

N°	INTITULÉS	DATES	HORAIRES
1	Premiers "doigts" sur la tablette	Lundi 4 Septembre 2017	14h00 - 16h30
2	L'utilisation de la tablette pour vos loisirs	Lundi 11 Septembre 2017	14h00 - 16h30
3	Restez connecté avec votre commune	Lundi 18 Septembre 2017	14h00 - 16h30
4	Restez connecté avec votre famille et vos amis	Lundi 25 Septembre 2017	14h00 - 16h30
5	Vos démarches administratives	Lundi 2 Octobre 2017	14h00 - 16h30

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 44 56 32

- Annexe 4.10 : calendrier de l'atelier « Santé Vous Bien Au Volant » à Vouillé



**Calendrier prévisionnel
Santé vous bien au volant**

**Lieu : Salle de la Communauté de Communes du Haut Poitou
2 Basses Rues
86190 VOULLÉ**

Animation : BRAIN UP

N°	INTITULÉS	DATES	HORAIRES
1	Agir et réagir efficacement au volant	Jeudi 7 Décembre 2017	9h30 à 11h30
2	Savoir gérer les situations de stress au volant	Jeudi 14 Décembre 2017	9h30 à 11h30
3	Etre au top du code de la route	Jeudi 21 Décembre 2017	9h30 à 11h30

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 44 56 32

- Annexe 4.11 : calendrier de l'atelier « Nutrition Santé Seniors » à Champigny en Rochereau



Ateliers «Nutrition Santé Seniors» Calendrier prévisionnel

Lieu : Salle de la Mairie – 3 Place de la Mairie
86170 CHAMPIGNY EN ROCHEREAU

Animatrice : Sandrine BEURGUET, MSA Services – 05 49 44 89 72

INTITULÉS	DATES	HORAIRES
Réunion de présentation	Lundi 13 Novembre 2017	10h à 11h30
Présentation : Pourquoi et comment je mange ?	Lundi 20 Novembre 2017	9h45 à 12h15
L'équilibre alimentaire Intervention d'une diététicienne	Lundi 27 Novembre 2017	9h45 à 12h15
Etre un consommateur averti	Lundi 4 décembre 2017	9h45 à 12h15
Cuisson et stockage	Lundi 11 décembre 2017	9h45 à 12h15
Alimentation et prévention Intervention d'une diététicienne	Lundi 8 janvier 2018	9h45 à 12h15
Bilan et convivialité	Lundi 15 janvier 2018	9h45 à 12h15
* Retrouvailles * (bilan à 2 mois)	Lundi 28 mars 2018	10h à 11h30

Il s'agit d'un calendrier prévisionnel : des dates ou lieux peuvent être amenés à évoluer.
Si vous n'êtes pas inscrit, Il est conseillé de prendre contact avec l'ASEPT ou l'animateur pour confirmation des informations pratiques (calendrier et lieu) avant le début du cycle d'ateliers.

ASEPT Poitou-Charentes
37 rue du Touffenet - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 44 56 32

- Annexe 4.12 : Siel Bleu - Affiche de l'atelier « Gym Prévention Santé »



Gym Prévention Santé

Pour maintenir sa **forme**
Pour améliorer sa **condition physique**
Pour conserver son **équilibre**
Pour se **détendre...**



Pratiquez grâce à un **professionnel**
une activité physique ludique et adaptée
à vos **capacités**, vos **besoins** et vos **envies**
dans une **ambiance conviviale**.

Horaires :

Mercredi
De 11h à 12h

*Venez découvrir l'activité, la première
séance est offerte!!!*

Lieu du cours :

Jusqu'au 28 juin 2017 : Centre Socioculturel La Case, Rue du stade, VOUILLE

Du 5 juillet au 30 août 2017 : salle de Traversonne, VOUILLE



Contact :

Charlène PINOT/ Sophie PETIT
07.70.19.29.03



- Annexe 4.13 : MAFPA d'Ayron - Affiche de la balade au cœur d'Ayron



BALADE AU CŒUR D'AYRON

SAMEDI 7 OCTOBRE 2017

RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAFPA A 10H15

Petite balade pédestre au cœur du village d'Ayron accessible à la plupart des résidents de résidence Autonomie du Prieuré.

Le thème de cette année : "A tout âge : faire société".

L'objectif étant de vivre un temps intergénérationnel et de passer un moment ensemble.

Un moment festif et un temps d'échange sont prévus au décours de la balade autour d'un apéritif servi dans le jardin de la MAFPA.

Il sera remis à chaque participant un petit marque page fabriqué par les résidents du Prieuré.



- Annexe 4.14 : CSC « La Case » - Affiche de la conférence sur les médicaments



**Vous invite
à une conférence-débat**

Les MEDICAMENTS

les difficultés rencontrées au domicile

A VOUILLE

Mardi 12 décembre 2017
Centre Socio-culturel
à 14h00

Intervenants :
Dr BESSON Médecin Gériatre
Dr GROSEIL Médecin généraliste
Dr M Pharmacien
M Infirmier

Entrée Gratuite

Renseignements au 05.49.54.38.62

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
IPNS

- Annexe 4.15 : CSC « La Case » - Affiche des ateliers « sport animation santé itinérant »

Ateliers Sport Animation Santé



Gym et marche adaptée



Centre Socioculturel La Case

4, rue du stade - 86190 VOUILLE - famille@lacase-csc86.org - 05.49.51.49.92

Activité Gym & Marche adaptée

Pour un maintien de l'activité physique quelque soit ses difficultés motrices.

Cet atelier permet de travailler l'équilibre et la souplesse tout en douceur par des exercices adaptés ou des parcours de marche et de découverte de l'environnement local.

Salle des Fêtes de Latillé

Le mardi tous les 15 jours (en dehors des vacances scolaires)

de 10h à 11h

De septembre 2017 à Juin 2018

Animé par un professionnel Sport Animation Santé 86,

des mouvements simples pour garder la forme !

Adhésion CSC 3€ + cotisation annuelle en fonction du QF de 14 à 25€/an

Renseignements et inscriptions

au CSC ou sur place

- Annexe 4.16 : Mémoire récré-active - Affiche des ateliers « gym en tête »

«Gym en tête»
Pour dégourdir vos neurones !

Activité d'entretien de vos neurones
 qui joint l'utile au très agréable, accessible à tous
 Pas de crampe, pas de courbature, pas de compétition
 La tête se dérouille, se détend, s'amuse, s'évade

Organisée par l'association «Mémoire Récré-Active»
 Activité créée depuis 1989 par J. Plumet,
 Encadrée par J. Plumet et A. Haerty,
 Spécialistes (doctorat, DESS) dans la remise en forme des neurones !

LIEUX DE «REMISE EN FORME»

CHÂTELLERAULT : C. SOCIOCULTUREL D'OZON
POITIERS : C. SOCIOCULTUREL 3 CITÉS (Clos Gaultier)
POITIERS : MAISON DES 3 QUARTIERS (Montierneuf)
BUXEROLLES : MAISON DES PROJETS
SAINT-BENOÎT : MAISON COQUEMA
LUSIGNAN : SALLE RAYMONDIN (près Off. Tourisme)
ITEUIL : COMPLEXE SPORTIF H. MANTEAU (près bibliothèque)
LUSSAC-LES-CHÂTEAUX : ESPACE JEAN RÉAU (près Mairie)
MONTMORILLON : CCAS (rue des Récollets)
CHAUVIGNY : SALLE SAINT-MARTIAL (près parking Cité Médiévale)
LA ROCHE-POSAY : MAISON CULTURE ET LOISIRS
LOUDUN : SALLE DE PROMOTION (Octobre)

DÉBUT SESSIONS À PARTIR DE MARS

Ça vous intéresse ? Contactez nous ! à bientôt !

Mémoire Récré-Active, 23 rue du général Sarrail, 86000 - POITIERS
 Tél. : 06-35-95-62-83 ou 07-80-38-55-75 Email : memoire.active@sfr.fr

- Annexe 4.17 : calendrier de l'atelier « Santé Vous Bien au Volant » à Vouillé

POUR BIEN VIE LLIR

SANTÉ VOUS BIEN AU VOLANT

Lieu : Salle de la Communauté de Commune du Haut Poitou
2 Basses rues, 86190 VOUILLÉ

N° de SÉANCE	INTITULÉS	DATES	HORAIRES
1	Agir et réagir efficacement au volant	Lundi 19 février 2018	15H00 à 17H00
2	Savoir gérer les situations de stress au volant	Mardi 27 février 2018	15H00 à 17H00
3	Etre au top du code de la route	Mercredi 7 mars 2018	15H00 à 17H00

Pour toute information veuillez contacter MSA Services Poitou
Tél. : 05 49 44 56 32

- Annexe 4.18 : calendrier de l'atelier « Vitalité » à Vandoeuvre

POUR BIEN VIE LLIR

Ateliers Vitalité

Lieu : Salle de Réunion (proche de la Mairie)
15 route de Lendoître – 86380 VENDEUVRE

N° de SÉANCE	INTITULÉS	DATES	HORAIRES
	Réunion de présentation	Vendredi 09 février 2018	14 à 16h30
1	Mon âge face aux idées reçues	Vendredi 16 février 2018	14 à 16h30
2	Ma santé : agir quand il est temps	Vendredi 23 février 2018	14 à 16h30
3	Nutrition, la bonne attitude	Vendredi 09 mars 2018	14 à 16h30
4	L'équilibre en bougeant	Vendredi 16 mars 2018	14 à 16h30
5	Bien dans sa tête	Vendredi 06 avril 2018	14 à 16h30
6	Au choix : - Un chez moi adapté, un chez moi adopté - A vos marques, prêt, partez !	Lundi 16 avril 2018	14 à 16h30
	Bilan à 2 mois	Lundi 25 juin 2018	14 à 16h30

Pour toute information veuillez contacter MSA Services Poitou
Tél. : 05 49 44 56 32



On estime aujourd'hui que 85% des foyers sont connectés à internet en France. En 2016, le téléphone mobile dépasse le téléphone fixe et les tablettes se sont immiscées dans le quotidien des Français : quatre sur dix en sont désormais équipés.

Les adhérents de la Vienne adoptent le numérique

Apprendre à faire sa déclaration d'impôts, demander une attestation de carte vitale, faire ses courses (drive) en ligne... : les adhérents de la Vienne s'approprient, en groupe, l'usage de l'internet grâce à la tablette.

Un partenariat entre la MSA Services Sèvres-Vienne et Générations Mouvement de la Vienne permet de développer cette initiative qui s'appuie sur le maillage territorial des associations locales et l'accueil des mairies.

Les ateliers sont l'occasion de créer des liens de solidarité de proximité, comme cette participante qui invite sa voisine n'ayant pas d'accès à internet à venir chez elle pour se connecter si besoin.



Jacqueline, Marcelle, Robert... ont le sourire aux lèvres devant leur tablette.

A la Chapelle Montreuil, l'heure est au bilan après cinq ateliers d'initiation à l'utilisation d'une tablette numérique.

Une pédagogie adaptée

Pour Jacqueline Gautron, présidente du club, toujours partante pour participer aux ateliers de prévention (Bien vieillir, PEPS Eurêka) proposés par l'Association Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT), il était tout naturel de s'inscrire dans cette nouvelle action : « Nous avons déjà mis en place un atelier informatique mais qui n'était pas assez basique. Les adhérents ne s'y retrouvaient pas... L'atelier tablette répond mieux à leurs attentes, notamment car c'est plus facile sans souris, sans clavier ».

Une participante confirme : « J'ai commencé à apprendre avec mon petit-fils. Il allait trop vite, je ne comprenais rien... Ici, on a commencé par le début : comment allumer une tablette. L'animateur est à notre écoute, on peut poser des questions. Je n'ai pas de tablette mais je viens d'en commander une. Cette initiation à la tablette m'a aidée pour utiliser l'ordinateur de mon mari en attendant ». Avec un sourire, elle me glisse doucement qu'elle va récupérer la tablette commandée en fin de journée...

Lors de cette dernière séance, l'animateur se connecte sur le site de la MSA et des services fiscaux. Il rassure en expliquant l'importance des extensions des noms des sites officiels ou de la publication de l'étiquette en haut à gauche du drapeau français et de Marianne, signes de la sûreté du site (ex gov.fr).

« Le numérique entre dans nos vies. Il ne faut pas en avoir peur et, au contraire, se l'approprier. Ce qui est important, c'est d'en voir toutes les utilisations possibles, de s'y initier avec plaisir et dans la convivialité. Les seniors, qui ont vécu bien d'autres évolutions de la société, peuvent prendre ce virage du numérique sans problème. Ce sont les pionniers de la transformation digitale, à organiser entre partenaires pour créer une véritable dynamique. »

Grégoire Augeron – président de la MSA 79-86

Le numérique au cœur de la ruralité

Ces ateliers d'initiation aux tablettes numériques, financés par la Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie, ont pour objectifs de vulgariser l'usage des outils informatiques, de donner les clés de la communication numérique et d'apprendre à réaliser des démarches simples sur internet. « A l'heure de l'informatisation des services publics (sécurité sociale, services fiscaux, préfecture...), il est important que les seniors et les personnes âgées ne se sentent pas exclues des évolutions de la société. C'est d'autant plus vrai en milieu rural. Apporter la tablette au cœur des territoires ruraux : c'est l'une des manières de lutter contre l'isolement, et c'est notre mission. » précise Gérard Vilain, président de Générations Mouvement (Fédération nationale et Fédération départementale de la Vienne). En effet, les associations locales de Générations Mouvement, implantées au cœur des villages (9000) sont de véritables relais pour faire en sorte que ces territoires ne soient pas oubliés.

Un partenariat étroit avec les communes

« Le numérique s'inscrit dans les démarches de prévention autour du bien vieillir et de création de lien social » comme le rappelle Gérard Vilain.

La lutte contre l'isolement des seniors, et des personnes âgées en particulier, étant également l'une des préoccupations des élus, les maires accueillent généralement avec enthousiasme cette initiative. Certains maires de la Vienne en ont profité pour s'équiper de tablettes. A la Chapelle Montreuil, Jacqueline Gautron tient à préciser que « le maire a ouvert la salle du conseil pour nous permettre de profiter de la connexion internet existante ».

Rodolphe Guyonneau, le maire, conclut en rassurant, lui aussi, sur l'usage des nouvelles technologies : « C'est une magnifique opportunité pour discuter avec une personne éloignée, une ouverture sur le monde, un gain de temps formidable quand on ne peut pas se déplacer pour des démarches administratives ou ses courses. Je suis convaincu que vous prendrez plaisir à consulter votre tablette et continuerez à apprendre. La tablette peut-être un outil pour se regrouper et créer une communauté d'utilisateurs. La salle vous est grande ouverte ». 🍷



Les ateliers

- douze personnes maximum par ateliers animés par un intervenant qualifié du réseau national *Mon assistant numérique*
- participation demandée de 20 €, prise en charge par la Fédération départementale de la Vienne pour les adhérents
- dix cycles d'ateliers organisés en 2017 dans les deux départements (Deux-Sèvres et Vienne), soit une moyenne de 120 personnes
- tablettes prêtées par MSA services
- cinq séances de deux heures :
 - ✓ découverte de la tablette et prise en main
 - ✓ utilisation de la tablette pour les loisirs
 - ✓ restez connecté avec votre commune
 - ✓ restez connecté avec votre famille et vos amis
 - ✓ vos démarches administratives

- Annexe 4.20 : prix de la meilleure collaboration entre Générations Mouvement et la MSA



Fédération nationale
Association reconnue d'utilité publique

Paris le 10 avril 2018

Monsieur Vilain
Président
Générations Mouvement
Vienne

Monsieur le président,

Dans le cadre de notre appel à concours *Générations actions 2017-2018 lien social et solidarité*, le jury a eu l'honneur d'étudier le dossier provenant de votre Fédération pour son action *Numérique 86*.

Comme annoncé lors des Journées nationales, vingt dossiers ont été reçus à la Fédération nationale et soumis anonymement au jury (deux administrateurs nationaux, un administrateur de l'Ifra, un représentant de la MSA et une personnalité extérieure gérontologue) qui en a sélectionné douze dont deux particulièrement pour leur partenariat avec la MSA.

Les critères de l'appel à actions (notamment des actions originales, innovantes et intergénérationnelles) ont fait l'objet d'une analyse attentive du jury qui a également porté un regard particulier sur l'ouverture à l'extérieur, la promotion de la santé et la lutte contre la fracture numérique.

C'est avec grand plaisir que le jury a analysé le dossier *Numérique 86* et a vu tout l'intérêt de cette action qui s'inscrit dans une démarche très intéressante et enrichissante pour lutter contre la fracture numérique et permettre à nos adhérents de rester intégrés à la société.

Votre action a donc été remarquée par le jury pour faire partie des 12 lauréats et qui a tenu à montrer l'importance du partenariat avec la MSA, d'où l'attribution du prix pour la meilleure collaboration entre Générations Mouvement et la MSA.

Au nom du jury, je vous félicite, vous et tous les bénévoles qui œuvrent à vos côtés pour la réussite de cette action, pour votre investissement et votre engagement auprès des plus personnes qui vivent en milieu rural, souvent éloignées des administrations. Le jury vous souhaite de belles perspectives de développement et vous encourage vivement dans la poursuite de votre action.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations amicales.

Merci Gérard pour cette collaboration
avec notre partenaire MSA et encouragement
à toute son équipe pour de nouveaux projets
Amitiés
Jean Pierre

Jean-Pierre Laroche
vice-président national
chargé des partenariats MSA
président du jury

Générations Mouvement - Fédération nationale
n° Siret : 390 439 768 000 32
Immatriculée au Registre des opérateurs de voyages et de séjours IM075100069
60, rue de Londres - 75008 Paris - tél. : 01 53 42 46 01 / fax : 01 53 42 13 24
Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire
Garantie financière : n°4000711647/01 - Groupama Assurances Crédit
email : federation-nationale@gmouv.org / site : www.generations-mouvement.org

- Annexe 4.21 : Fédération ADMR de la Vienne - affiche des ateliers « prévention des chutes »



EVITEZ LES CHUTES AVEC L'ADMR



Empruntez le parcours de marche de la chambre au salon et tentez l'expérience du simulateur de vieillissement



Visitez notre maison 2D et participez aux ateliers gratuits

- | | |
|--|---|
|  Le 8 février 2018
De 14h30 à 17h00 |  A PLEUMARTIN
Salle des Fêtes—Place de l'Hôtel de Ville |
|  Le 27 février 2018
De 14h30 à 17h00 |  A BIGNOUX
Salle Socio-Culturelle—Rue de la Garenne |
|  Le 1 ^{er} mars 2018
De 14h30 à 17h00 |  A VIVONNE
Salle des Fêtes - Parc de Vounant—Av de Bordeaux |
|  Le 6 mars 2018
De 14h30 à 17h00 |  A MONTMORILLON
Espace Gartempe—Bld des Terriers Blanc |
|  Le 8 mars 2018
De 14h30 à 17h00 |  A CHARROUX
Salle polyvalente—Route de Châtain |
|  Le 22 mars 2018
De 14h30 à 17h00 |  A LENCLOITRE
Salle des Fêtes—Place du Général Pierre |
|  Le 27 mars 2018
De 14h30 à 17h00 |  A BONNEUIL-MATOURS
Salle des Miroirs—5 bis rue d'Aquitaine |
|  Le 29 mars 2018
De 14h30 à 17h00 |  A VOUILLE
Salle de la Gorande—Rue du Moulin Neuf |
|  Le 3 avril 2018
De 14h30 à 17h00 |  A LOUDUN
Salle des Fêtes—Hôtel de Ville—1 Rue Gambetta |

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

contactez l'ADMR au 05 49 30 35 45 ou info.fede86@admr.org

le programme sur www.fede86.admr.org

Participation financière du Département au titre du concours financier de la CNSA attribué par la CFPPA
Remerciements à Resanté-vous



● Annexe 4.22 : PROXI SANTE - Affiche et calendrier des ateliers « API BUS »

QUI SOMMES-NOUS ?

Proximité est l'histoire d'un médecin généraliste et d'une infirmière libérale qui ont eu envie de mutualiser leurs expériences professionnelles pour améliorer la prise en charge des malades chroniques dans leur quotidien (en dehors de leurs consultations).

Au fil des années, Proximité est devenu une structure de santé publique.

Aider autrement en complémentarité du parcours médical et en collaboration avec les acteurs en santé et "réfléchir avec" pour progresser, rester autonome et impliqué.

NOS VALEURS

La proximité, une équipe de 25 éducateurs en santé, allers vers les autres, rester accessible à tous.

NOS MISSIONS

- **Valoriser** les potentialités d'une personne pour promouvoir un équilibre en santé acceptable pour elle.
- **Utiliser** notre expertise professionnelle pour former et accompagner d'autres professionnels de santé désireux de soigner autrement.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Un espace dédié pour des faces à faces, un moment pour réfléchir.

Un espace convivial pour échanger autour des thématiques abordées lors des ateliers.

Un véhicule connecté en toute situation.

Une cuisine aménagée pour réaliser les ateliers et les plats avec les diététiciennes.

Une équipe de professionnels de santé, dynamique pour animer des ateliers dans une ambiance conviviale : Des diététiciennes, des enseignants en activité physique adaptée, un gérant de société de services à la personne, des auxiliaires de vies sociales.

AU MENU DES ANIMATIONS SANTÉ

- **Ma forme physique j'en suis où ?**
Entrez ce que vous pensez pouvoir faire et ce que votre corps peut faire, vous testerez vos capacités physiques.
- **Mom assiette et moi toute une histoire**
Vous échangerez avec une diététicienne sur votre équilibre alimentaire et les idées reçues sur l'alimentation.
- **Bouger le secret de ma vitalité**
Vous ferez des exercices pratiques, simples et adaptés à chacun que vous pourrez reproduire chez vous de manière simple et régulière afin de maintenir votre forme physique.
- **Relax on se détend**
Vous échangerez sur vos situations de stress et testerez des exercices de respiration/relaxation.

PROXISANTÉ

- **Bon pied, bon œil**
Vous identifieriez des situations à risque de chutes ou de douleurs, et pratiquerez des exercices adaptés aux situations.
- **Quantité et qualité, à chacun son budget**
Votre mission sera de savoir choisir et adapter les aliments intéressants tant sur le côté nutritif que sur le côté du porte monnaie.
- **Plaisir en cuisine**
Vous mettrez la main à la pâte pour préparer et déguster des aliments que vous connaissez, mais avec une autre manière de les cuisiner et surtout de les déguster ensemble et échangerez avec la diététicienne.
- **J'ai droit à quoi ?**
Vous connaîtrez et comprendrez quelles sont les aides destinées aux personnes en perte d'autonomie ou fragilisées, et vers qui vous tourner.
- **Surprise**
Chut..... puisqu'on vous dit que c'est une surprise !

DES ATeliers PROGRAMMÉS SUR PLUSIEURS SEMAINES D'UNE DURÉE DE 2 HEURES.

Un circuit défini dans des villes des territoires du Haut Poutou et du Loudunais.

Action soutenue et financée par le Conseil départemental dans le cadre du risque de la perte d'autonomie des populations de plus de 60 ans pour des actions innovantes.

Proximité - Vienne

Créneaux	Villes validées	Jour	J0	J1	J2 salle!	J3	J4	J5
A	VILLIERS	Lundi	8 janvier	15 janvier	22 janvier	29 janvier	5 février	12 février
B	AVANTON	Mardi	9 janvier	16 janvier	23 janvier	30 janvier	6 février	13 février
C	LATILLE	Mercredi	10 janvier	17 janvier	24 janvier	31 janvier	7 février	14 février
D		Jeudi	11 janvier	18 janvier	25 janvier	1 février	8 février	15 février
E	MIREBEAU	Vendredi	12 janvier	19 janvier	26 janvier	2 Février	9 février	16 février
F	VOUILLÉ	Vendredi	23 février	2 mars	9 mars	16 mars	23 mars	30 mars
G	CHABOURNAY	Mardi	27 février	6 mars	13 mars	20 mars	27 mars	3 avril
H	NEUVILLE	Mercredi	28 février	7 mars	14 mars	21 mars	28 mars	4 avril
I	CISSÉ	1 Jeudi + lundis	1 mars	5 mars	12 mars	19 mars	26 mars	10/04
J	CHAMPIGNY EN ROCH.	jeudis + 1 mercredi	15 mars	22 mars	29 mars	05 avril	11 avril	18 avril
K	MONCONTOUR	Vendredi	6 avril	13 avril	20 avril	27 avril	4 mai	11 mai
L	CHALANDRAY	Lundi	9 avril	16 avril	23 avril	30 avril	7 mai	14 mai
M	LOUDUN	Jeudi	12 avril	19 avril	26 avril	3 mai	17 mai	24 mai
N	CHAPELLE MONTREUIL	Mercredi	25 avril	2 mai	9 mai	16 mai	23 mai	30 mai
O	SAINT JEAN DE SAUVES	Mardi et Vendredi	15 mai	18 mai	22 mai	25 mai	29 mai	1 juin
P	TROIS MOUTIERS	Lundi et jeudi	28 mai	31 mai	4 juin	7 juin	11 juin	14 juin

- Annexe 4.23 : Mémoire 14 - Affiche des ateliers « mémoire »

DYNAMISEZ VOTRE MÉMOIRE

avec un animateur diplômé et expérimenté

des exercices ludiques

Adaptés au rythme de chacun

dans une ambiance conviviale

Les ateliers mémoire permettent par des exercices variés :

- ✓ d'optimiser sa mémoire
- ✓ d'entretenir son dynamisme intellectuel
- ✓ de lutter contre la monotonie et l'isolement
- ✓ de développer des relations sociales enrichissantes



PHILIPPE BUGAUT / 06 26 36 01 23

Site : <http://memoires14.fr/>

Mail : memoires14@gmail.com



- Annexe 4.24 : Mutualité de la Vienne - Affiche des ateliers « seniors »

ATELIERS GRATUITS SPÉCIAL SÉNIORS



Venez nombreux...

**ACTION DE PRÉVENTION CHEZ LES
JEUNES SÉNIORS**

Nous vous proposons un atelier de prévention de la perte d'autonomie, par la gestion de la douleur, des émotions et du stress avec l'appui de supports gratuits.

Venez tester les outils, mesurer leurs effets lors d'une séance collective, et bénéficier de conseils adaptés pour améliorer la qualité de votre vie au quotidien.

DES TECHNIQUES SIMPLES POUR GARDER LA FORME

**DISPONIBLES GRATUITEMENT A TOUT MOMENT
SUR PC - TABLETTES ET SMARTPHONES**

SALLE

RENÉ DAUDIN

Espace Jean Dousset

9, rue de la Jeunesse

86170 Neuville de Poitou

le
25 avril 2018
de 14h à 17h

Contact :

06 62 21 56 23



- Annexe 4.25 : Interfaces - Aide aux démarches en ligne



**BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE ?
INTERFACES EST LA POUR VOUS ACCOMPAGNER.**

Contactez-nous pour vous renseigner et prendre rendez-vous

**5, rue de l'Industrie 86110 MIREBEAU
05 49 50 31 26 06 29 37 27 40
interfaces.socle@gmail.com**

Développer la mobilité : création du dispositif « Allô coup de main »

- Annexe 5.1 : Secours Catholique- Fonctionnement du dispositif « allo coup de main »

DISPOSITIF DE TRANSPORT SOLIDAIRE

« ALLO COUP DE MAIN »

EN HAUT - POITOU

2017



**Delegation
du POITOU**

**Territoire
Poitiers-Rural**

1 - LA NAISSANCE DU PROJET



Le 21 mai 2016, nous fêtons à Niort le 70^e anniversaire du Secours Catholique. A l'occasion de ce grand rassemblement, différentes marches avaient été organisées en Vienne et en Deux-Sèvres.

Notre territoire Poitiers Rural avait choisi une marche de « réflexion » avec pour thème :

« La mobilité en milieu rural ».

Une première rencontre s'est déroulée le 15 mars 2016 à Champigny le Sec en présence des bénévoles du Secours Catholique, des élus ainsi que des représentants d'associations. Cette réunion fut l'occasion de

partager le regard de notre association sur cette problématique, et d'échanger d'une manière ouverte sur les enjeux pour notre territoire, pour les personnes plus fragiles, les perspectives de réponses à proposer et d'acteurs à mobiliser.

vouglaisien neuvillois mirebalais Aider à la mobilité des plus démunis



Des participants des trois communautés de communes.

Le Secours Catholique a la responsabilité, au sein de son territoire, de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Les situations dramatiques sont nombreuses. Une famille kényane, 4 enfants et seulement un cyclomoteur pour venir à Mirebeau à 8 km, la mise en place d'un micro-crédit pour permettre à une femme de l'agriculture de passer son permis pour développer un travail, etc. Ces sont les situations rencontrées dans ces territoires.

Des initiatives existent et le témoignage de l'acteur « AID à l'emploi de Niort » porté par le Secours Catholique dans le Centre-Ouest en est un exemple. Des initiatives existent également dans le Vouglaisien pour répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables. Une famille kényane, 4 enfants et seulement un cyclomoteur pour venir à Mirebeau à 8 km, la mise en place d'un micro-crédit pour permettre à une femme de l'agriculture de passer son permis pour développer un travail, etc. Ces sont les situations rencontrées dans ces territoires.

Nous essayons de répondre depuis quelques années à certaines demandes avec l'attribution de « bons carburants » et le développement du Micro Crédit Social. Mais nous faisons le constat aujourd'hui que cette problématique de la « mobilité » n'a pas régressé, au contraire, elle se durcit.

« C'est la raison pour laquelle, notre association souhaite agir et répondre aux besoins des réalités rencontrées. »

UN GROUPE DE TRAVAIL MIS EN PLACE

Les bénévoles du Secours Catholique sur le territoire de la nouvelle communauté de communes du Haut-Poitou, accompagnés de citoyens se sont mobilisés pour mettre en route un groupe de travail. Il ne s'agit pas dans cette action d'agir à la place des collectivités compétentes sur cette question. Comme acteur de ce territoire, il nous semble important de s'impliquer et mettre en place une réponse face à cette problématique : nous souhaitons soutenir les plus fragiles de nos territoires lourdement impactés par ces difficultés de mobilités. Par ailleurs, il s'agira également de trouver la forme d'une interpellation des collectivités par rapport à l'action menée et aux constats complémentaires posés.

2 - UNE MOBILITE POUR QUOI ? POUR QUI ?

Les besoins de Mobilité repérés :

Soutenir des personnes fragilisées dans leur :

- Accès aux services de solidarité (épicerie, ...)
- Accès à la santé
- Accès à la justice
- Accès aux institutions (CAF, MDPH, CPAM...)
- Accès à la gare / Transports en commun (arrêts de bus)
- Accès aux commerces
- Soutien aux relations sociales, familiales
- Soutien à la vie spirituelle

Quel Public ?

- Personnes âgées avec petites retraites
- Personnes en précarité financière
- Familles nombreuses sans moyen de transport
- Familles monoparentales
- Nouveaux arrivants sans aucun réseau relationnel et/ou familial
- Personnes isolées

Sur quel Territoire intervenir ?



ALLO COUP DE MAIN en HAUT POITOU est un service de transport solidaire opérationnel :

- sur les Communes de la Communauté de Commune du Haut POITOU,
- et sur les communes suivantes : Craon, La Grimaudière, Mazeuil, Saint Jean de Sauves.

...correspondant aux équipes locales du Secours Catholique de Neuville, Vouillé et Mirebeau.

Comment rejoindre le Public ?

- Informations aux Assistantes Sociales et Maisons Départementales de la Solidarité concernées,
- Informations auprès des acteurs de l'ADMR,
- Informations aux associations de Solidarité,
- Informations aux Mairies / CCAS concernés : les mairies semblent les mieux placées pour donner l'information en raison du nombre important de personnes qui y passent et de la variété des questions traitées.
- Informations aux Pôles Charité des communautés chrétiennes
- Centre Socio Culturel la Case de Vouillé

Charte du Public

- Une « Charte du Public » sera proposée par le chauffeur bénévole lors du 1^{er} rdv, avec un temps nécessaire pour cela.
- Cette Charte définira le cadre de l'action, elle prévoit notamment un délai de réservation d'un trajet de 5 jours pour permettre une bonne recherche du chauffeur disponible.
- **Destinations :**
 - vers Loudun
 - vers Châtelleraut
 - vers Poitiers
 - vers le Nord Vienne
 - + trajets exceptionnels à étudier au cas par cas
- **Ouvert du lundi au vendredi** : *en fonction de la disponibilité des chauffeurs*

Le coût pour les personnes transportées

Une participation au cout de l'action par les personnes en lien avec le secours catholique est fixée :

- de 0 à 20 Kms (A/R) : 2 €
- de 21 à 50 Kms (A/R) : 4 €
- 51 Kms (A/R) et + : 6 €

3 - ORGANISATION DE L'ACTION

Bénévoles standardistes - Chauffeurs accompagnateurs

- Un « **bénévole standardiste** » :
 - **reçoit les appels** des personnes, et contacte les chauffeurs pour accompagner le trajet demandé,
 - **Dispose d'un tableau** des disponibilités des chauffeurs (jours et heures), nous identifierons en amont leurs contraintes de disponibilités pour mieux les solliciter.
 - Dispose de renseignements précis sur les transports existants afin d'orienter les personnes vers un transport en commun ou covoiturage si c'est possible.
 - **dispose d'un téléphone portable Secours Catholique** dont le numéro sera diffusé (affiché à la MDS et connu des assistantes sociales, affiché dans les mairies, connu par les services de l'ADMR...). Ce numéro sera spécialement dédié à cette action !
 - **pourra agir au sein d'une équipe** de « bénévoles standardistes ». Dans ce cas, nous établirons un planning pour le suivi de cette permanence téléphonique. Un classeur rassemblera tous les renseignements et assurer une coordination entre les acteurs.
 - Pourra recevoir des retours de chauffeurs sur le déroulement de certains trajets, à des fins de suivi de l'action et des personnes transportées
- **Les personnes qui ont besoin appellent :**
 - soit elles-mêmes,
 - soit par l'intermédiaire d'un travailleur social ou de tout autre acteur connaissant le projet
- **Nous cherchons à constituer une équipe de chauffeurs accompagnateurs bénévoles** : les seuls bénévoles actuels du Secours Catholique ne sont pas suffisants, nous avons lancé des appels par tracts, presse, bouche à oreille...
 - **Chaque Chauffeur** deviendra bénévole du Secours Catholique, s'engagera à signer et respecter une charte des chauffeurs. Il s'engagera ainsi à respecter un cahier des charges (valeurs, principes d'action, disponibilités...)
 - **Les questions d'assurance** : les chauffeurs seront invités à s'inscrire comme bénévoles au Secours Catholique pour que l'assurance du Secours Catholique puisse intervenir si nécessaire. Une assurance auto-mission sera souscrite par le Secours Catholique pour la voiture !

- **Remboursement de frais** pour les chauffeurs : la procédure d'abandon de frais est proposée aux chauffeurs (reconnaissance d'un don effectué), ou si nécessaire une indemnisation kilométrique.
- **On remettra à chaque chauffeur** un dossier comprenant les renseignements et les documents qu'il doit utiliser.
- **Suivi du bénévolat des chauffeurs :**
 - Proposition de formations
 - Réunion d'accueil et de bilan
- Les chauffeurs sont « **formés** » et « **accompagnés** » sur des points concrets de leurs mission et de façon général sur les attentes de l'association concernant ce dispositif de transport solidaire :
 - Nécessité d'attendre pendant un rendez-vous : dimension d'accompagnement
 - Un esprit à partager : Oser la rencontre, Etre citoyen, Regard bienveillant
 - **A travers le transport solidaire on participe à l'élaboration d'une société juste et fraternelle** (cf. Projet national 2016 – 2025). La voiture est un espace privilégié pour la discussion, les personnes ne se voient pas et peuvent se livrer plus facilement, les chauffeurs doivent donc faire preuve de bienveillance et de discrétion. C'est un moyen pour oser la rencontre et partager des choses avec les personnes.

4 - CONTACT

- pour plus d'informations sur ce dispositif,
- pour nous soutenir dans la recherche de bénévoles,

Secours Catholique
ALLO COUP de MAIN
 12 rue de la Poste
 86170 NEUVILLE



 **06 42 47 50 22**

 **allomoblite.hautpoitou@yahoo.com**

- Annexe 5.2 : Secours Catholique - Affiche du dispositif « Allô coup de main »

COMMUNES DU NEUVILLOIS, MIREBALAIS ET VOUGLAIISIEN
UN NOUVEAU DISPOSITIF DE SOLIDARITÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS ...

ALLO
Coup de main



Transport
solidaire du



Secours Catholique
Caritas France

HAUT-POITOU

**ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN
MONDE JUSTE ET FRATERNEL**



07.86.65.94.32

Délégation du Poitou - <http://poitou.secours-catholique.org>
Comité de la Vienne : 8 Bd de Lattre de Tassigny—BP20462—86012 Poitiers CEDEX

@ : poitou@secours-catholique.org
Tel : 05 49 41 62 35

- Annexe 6 : présentation du projet « Habiter Autrement »



Partenaires du projet :



Contexte du projet :

Le quartier de la Chaume est situé à 200m à pied du centre ville de Vouillé (soit environ 3 minutes) et à proximité des services, commerces, entreprises, professionnels de santé, associations, écoles et collège.

En 2016, la commune de Vouillé a mené d'importants travaux de réhabilitation des réseaux et d'aménagement du quartier de la Chaume. La démolition de l'ancien foyer logement situé rue de la tour du Poële a été réalisée par Habitat de la Vienne avec le soutien de la commune de Vouillé et de l'ex-communauté de communes du Vouglaisien.



C'est dans ce contexte que la commune de Vouillé, l'intercommunalité et le bailleur social Habitat de la Vienne se sont mobilisés pour répondre aux nouveaux besoins émergents de la population, et proposent un programme de réhabilitation du quartier de la Chaume.



Un programme immobilier



13 logements existants (propriété de la collectivité),

Plus 12 nouveaux logements locatifs accessibles, adaptés et adaptables et décomposés en 6 type 2 et 6 type 3 dont 50 % concerneraient des logements seniors (Habitat de la Vienne).

= 25 logements au cœur de la commune, à proximité des services, des commerces et des professionnels de santé, permettant la prévention de la perte d'autonomie, et l'accompagnement de la dépendance.



Un programme immobilier



12 logements de plein pied 6 type 2 et 6 type 3 avec jardinet et garage attenant, des espaces de rencontre avec la placette et la salle intergénérationnelle

Niveaux de loyer : 300 à 400 € selon la typologie et le financement



Les logements labellisés HSS SERVICES

Aménagements spécifiques : Volets roulants et porte de garage électrique, accessibilité des commandes (prises électriques, interrupteurs, vanne d'arrêt d'urgence eau et gaz), chemin lumineux, WC surhaussé, poignée de maintien et de transfert dans la douche et les WC, bac à douche et carrelage antidérapant dans la salle de bains, sécurité (microviseur, chaînette et entrebâilleur pour les fenêtres)



Et pour favoriser les liens intergénérationnels, L'ADMR de la Vienne propose sur le principe de son concept Habiter Autrement ADMR d'animer une salle intergénérationnelle au cœur du projet.



HABITER AUTREMENT ADMR « entre le domicile et la structure »

- **Briser l'isolement et/ou la solitude**
 - Proposer des temps collectifs (d'animation, de repas, ...)
 - Favoriser les liens intergénérationnels et, de manière générale, avec « l'extérieur ».
- **Permettre le maintien de la personne âgée et de la personne en situation de handicap dans le tissu de vie locale**
 - Des **logements adaptés** au cœur de la commune, à **proximité des services**, des commerces et des **professionnels de santé**, permettant la prévention de la perte d'autonomie, et l'accompagnement de la dépendance.
- **Accéder facilement aux différents services proposés** (repas, loisirs, activités, maintien de la vie sociale...)
 - Qu'ils interviennent à domicile (individuels),
 - Qu'ils soient directement intégrés à la vie de l'immeuble / des maisons (collectifs).

Les animations contribuent au lien social et au vivre ensemble. Elles visent à favoriser les temps de convivialité, le bien être, les liens intergénérationnels, la participation à la vie locale et le bien vivre dans le monde d'aujourd'hui.



Habiter Autrement ADMR, des services

Parce qu'habiter chez soi doit être un choix, l'ADMR propose une palette de services très large pour répondre aux besoins de tous.



UNE PRESENCE BIENVEILLANTE



DES SERVICES PERSONNALISES



UN PROGRAMME D'ANIMATION

Habiter Autrement ADMR, des services



UNE PRESENCE BIENVEILLANTE

*5 jours sur 7
Matin et soir
Par du personnel qualifié*

Une visite réalisée à la demande, au domicile de la personne pour prendre connaissance de ses besoins et sécuriser son quotidien.



Habiter Autrement ADMR, des services



DES SERVICES PERSONNALISES à la carte, réalisés par des professionnels qualifiés et engagés au service de tous

- Aide et accompagnement à domicile (ménage, repassage, aide à la personne, aide à la vie quotidienne,)
- Assistance administrative
- Téléassistance
- Service de Blanchisserie
- Transport accompagné
- Service de petits travaux de jardinage et bricolage
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien à la parentalité et protection de l'enfance
- Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
- Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)



Habiter Autrement ADMR, des services



UN PROGRAMME INTERGENERATIONNEL D'ANIMATIONS

*Plusieurs temps par semaine
Animés par du personnel qualifié accompagné de bénévoles
Ouverts à tous*

FAVORISER LES
ECHANGES ET
PARTAGER

APPRENDRE

SE DETENDRE

SE CULTIVER

Relaxation/gym douce

Débats/conférences

Art thérapie

Aide à la formation
numérique

Loisirs créatifs



Repas Collectif

Cuisine

Marquer les événements : galette, fête des voisins ...

Sorties culturelles

Ateliers prévention

Jouer (cartes, jeux de société ...)

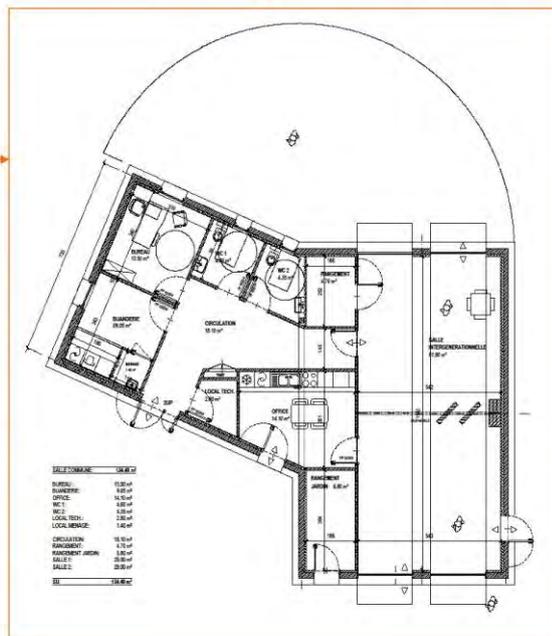
Projection de films

Jardin pédagogique

Habiter Autrement ADMR, une salle intergénérationnelle



UN LIEU DE VIE COLLECTIF
entièrement équipé et adapté pour
permettre de proposer une large
gamme de services individuels et
collectifs au service de tous !



Habiter Autrement ADMR, une salle intergénérationnelle

La salle intergénérationnelle a été conçue pour répondre à des exigences de fonctionnalités, d'ergonomie et de modularité.

Les espaces seront entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite avec un parking extérieur à disposition.

UN LIEU DE VIE COLLECTIF
Composé de différents espaces :



	UN ESPACE DE CONVIVIALITE		UN ESPACE DETENTE
	UNE CUISINE		UN ESPACE REPAS
	UN BUREAU		UNE BUANDERIE
	UN ESPACE JARDIN «TERRACESSIBLES »		UN PARCOURS SANTE «GEROMOUV'»

Habiter Autrement ADMR, une salle intergénérationnelle



UN ESPACE DE CONVIVIALITE

Entièrement équipé :

- ✓ Mobilier ergonomique
- ✓ Climatisation
- ✓ Accès WIFI
- ✓ Equipements audio adaptés
- ✓ Équipements multimédias & Informatiques
- ✓ Équipements de loisirs



Modulable en différents espaces, accessible aux personnes à mobilité réduite :



un ESPACE REPAS COLLECTIFS pour partager des moments de convivialité.



un ESPACE DETENTE pour se reposer et échanger.



un ESPACE ANIMATIONS pour apprendre, se cultiver, s'amuser, partager ...

L'ESPACE DE CONVIVIALITÉ EST UN LIEU COLLECTIF PROPICE AUX PARTAGES ET AUX TRANSMISSIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES.

Habiter Autrement ADMR, une salle intergénérationnelle

Un aménagement des espaces extérieurs :



UN ESPACE JARDIN composé de «TERRACCESSIBLES»



Les tables de culture ont été conçues pour permettre d'accéder aux cultures à partir d'un fauteuil roulant, ce jardin surélevé permet de jardiner sans effort. Son plateau tournant évite les manœuvres inutiles pour atteindre toute la surface cultivée.

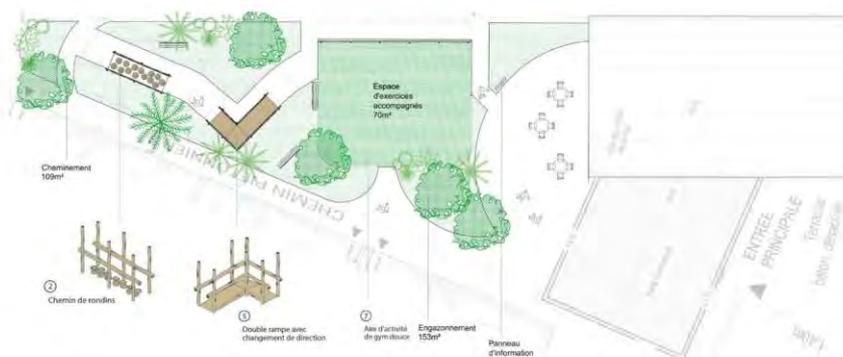
TERRACCESSIBLE PERMETTRA DE RENDRE LE JARDIN ACCESSIBLE À TOUS !

Habiter Autrement ADMR, une salle intergénérationnelle



UN PARCOURS SANTE «GEROMOUV'»

Le lieu idéal pour les rencontres intergénérationnelles !



LE PARCOURS GEROMOUV' EST UN LIEU CONVIVAL POUR PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE EN PLEIN AIR, EN TOUTE SÉCURITÉ ET MAINTENIR SES CAPACITÉS D'AUTONOMIE POUR RESTER ACTEUR DE SA VIE

- Nouvelle-République (NR) - 21/12/2015



MES FAVORIS . Tours – Poitiers

Vienne - Vouillé - Pays vouglaisien

En ordre de marche vers la fusion

21/12/2015 05:31

Lors du conseil communautaire déroulé à Ayrion, les élus ont validé la mise en place de la méthode retenue pour la pro Soit un organe décisionnel composé de l'ensemble des maires de la communauté et deux comités : « Organiser-mana Guyonneau et de 3 élus, Claudette Rigolet, Dominique Dabadie et Hubert Lacoste, et « *S'informer-réfléchir-proposer* » organisationnel et gouvernance.

Ensuite cela a été le cas de la charte territoriale de solidarité avec les aînés par la MSA présentée par Gérard Sardet, propose des actions visant à aider les aînés ruraux dans leur vie quotidienne sous la forme de 5 actions : soutien au lie vie, promotion du bien vieillir, développement d'une aide de maintien et d'une aide de santé à domicile. La proposition 2018).

> **Administratif.** Création d'un groupement de commande avec les EPCI de Mirebeau et de Neuville pour la réalisation fusion. Adoption des nouveaux statuts de l'ATD.

> **Développement économique.** Choix du maître d'œuvre pour la construction de la gendarmerie. La proposition ado (bâtiment à énergie positive), avec une négociation pour le dépassement d'honoraires du cabinet retenu par rapport à classée en 2e position sera contactée.

Accord pour la cession à la commune de Vouillé d'une bande de terrain dans le but d'aménager une zone de stationne

> **Aménagement-urbanisme.** Vote de la proposition financière d'aménagement d'un pôle multimodal sur la ZAE de Be collectif, l'utilisation du vélo et le développement des bornes de recharge pour véhicules électriques pour un coût estim partenaires financiers Région, Département, Pays des 6 vallées...)

> **Conventions.** Avec l'office de tourisme, convention pluriannuelle d'objectifs 2016-2018 et vote d'une subvention de 1 convention pluriannuelle d'objectifs pour 2016-2019 et vote d'une subvention de 45.000 €

> **Solidarité-Santé.** Mise en place d'une convention annuelle entre l'ADAPG (Association départementale pour l'accue accompagnement social de médiation et d'intégration.

- NR - 28/01/2016

Charte territoriale de solidarité

Le conseil communautaire du Vouglaisien a délibéré favorablement pour activer une « charte territoriale de solidarité avec les aînés » avec la MSA. M. Sardet (administrateur de la MSA) et M. Evina (vice-président de la CDC du Vouglaisien) avait convié à Lavausseau des élus, des acteurs locaux, associatifs, institutionnels et des habitants pour prendre connaissance de la situation des personnes âgées et de l'état des services et structure du territoire, avec comme enjeu comprendre, poser un diagnostic et mettre à jour les ressources disponibles, les opportunités à saisir et les handicaps s'ils existent.

La charte d'une durée de 3 ans, est composée de 5 champs : soutien au lien social et aux solidarités de proximité, valorisation des engagements et des expériences, promotion du bien vieillir, développement ou maintien d'une offre de services et développement d'une offre de santé. La poursuite de la phase diagnostic a été actée : les jeudis matins 24 mars salle Désormeaux Ayrion et 26 mai salle des fêtes Latillé, réunion ouverte à toute personne intéressée par la thématique personnes âgées. A la fin de ce diagnostic partagé, un plan d'action en concertation sera établi et une convention signée entre la communauté de communes du Vouglaisien et la MSA. Autres étapes : la promotion de la « pause café des aidants » dépendant de Génération Mouvements, et des conférences « Senior soyez acteur de votre santé ».

Contact : Xavière Poublanc, conseillère sociale de la MSA au 05.49.06.72.66

- NR - 22.03.2016

BREVE

Réunion. Charte de solidarités auprès des aînés sur le Vouglaisien le jeudi 24 mars à 10h salle Raoul-Désormeaux au château d'Ayrion. La présence de tous est indispensable (habitants, personnes âgées, familles, élus, acteurs locaux, institutionnels, associatifs).

- NR - 16.09.2016

Charte territoriale des solidarités

La charte territoriale des solidarités avec les aînés est engagée sur le territoire du Vouglaisien ; elle a été signée le 26 juin par M. Sardet, administrateur de la MSA et référent du territoire, Rodolphe Guyonneau, président de la communauté de communes du Vouglaisien et Samuel Evina, vice-président en charge de la solidarité. Vous avez participé ou avez exprimé votre intérêt pour contribuer aux étapes de lancement. Cette phase de diagnostic a permis de dégager des pistes de travail et des perspectives de plan d'actions. Afin de poursuivre la mise en œuvre de cette dynamique partenariale et territoriale, un comité de coopération va être constitué, qui se réunira 2 à 3 fois par an. Vous êtes invité à rejoindre cette instance. Composée des acteurs locaux les plus impliqués et des organismes et institutions partenaires, elle aura pour mission de : choisir les orientations de travail, valider les propositions d'actions, mettre en œuvre une méthodologie globale d'actions, déterminer les outils d'évaluation, valider les montages financiers dont l'utilisation de l'enveloppe MSA de 30.000 €

Réunion : pour les personnes intéressées, mercredi 28 septembre, salle socioculturelle de Chalandray, rue de la Gare, de 10 h à 12 h.

Des actions et dispositifs qui favorisent le lien social et la préservation de l'autonomie en Vouglaisien...

Les aidants familiaux sont les proches qui accompagnent une personne âgée dépendante. Générations Mouvement, en collaboration avec la MSA et les partenaires locaux, propose à partir de janvier 2016 un espace d'échange, d'information, de formation et de répit.

Une fois par mois, pendant deux heures, vous pourrez bénéficier de temps d'échanges gratuits et conviviaux. L'animation est assurée par des personnes qualifiées (bénévoles issus du domaine médical, travailleur social, psychologue...) qui répondront à vos questions et préoccupations en lien avec vos besoins et attentes.

Cette initiative est ouverte à tous les aidants familiaux, quel que soit le régime de protection sociale. Vous avez besoin d'aide pour participer (prise en charge de votre proche pour participer à ces temps, difficulté de mobilité) ? Vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires ou vous inscrire ?

Contactez Xavière POUBLANC, Conseillère Sociale de Territoire à la MSA, au 05 49 06 72 66.

A l'initiative des Caisses de retraites, réunis sous l'association CAP Poitou-Charentes, l'ASEPT Poitou-Charentes (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) et ses partenaires organisent une conférence « Senior, soyez acteur de votre santé ». S'adressant aux seniors, quel que soit leur régime de retraite, cette conférence gratuite est animée par Philippe ROUSSEAU, chrono biologiste et consultant en prévention santé.

A l'issue de la conférence, les ateliers de prévention santé, organisés par l'ASEPT, sur le Vouglaisien (Ateliers du Bien Vieillir, PEPS Eurêka (ateliers mémoires), Ateliers Nutrition Santé Seniors et ateliers « Objectifs Equilibre ») seront présentés aux participants qui auront la possibilité de s'y inscrire :

Rendez-vous le : 3 mars 2016 à 14H30 à la salle polyvalente de Vouillé.

Informations et inscriptions : ASEPT Poitou-Charentes : 05 49 43 86 68.

Ces initiatives vont pouvoir être appuyées par le lancement d'un dispositif MSA : la Charte territoriale des solidarités avec les aînés. Celle-ci a vocation de lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour des retraités sur le Vouglaisien.

Elle est proposée par la MSA aux élus locaux et conduite en étroite partenariat avec les acteurs et associations qui agissent en direction des personnes âgées mais aussi de toute personne qui souhaite s'investir. Nous vous invitons à une réunion publique de lancement de la démarche, d'information et d'échanges :

Le Jeudi 14 Janvier 2016 à 10h00 à la Salle de la Boivre à LAVAUSSEAU

Vous souhaitez des renseignements complémentaires, contactez Xavière POUBLANC de la MSA au 05.49.06.72.66.



Séniors, soyez acteurs de votre santé

La Communauté de communes du Vouglaisien s'engage auprès de ses seniors et signe une **Charte des Aînés avec plusieurs acteurs locaux.**

Une conférence-débat

Le 3 mars dernier à Vouillé, la Communauté de communes était partenaire pour l'organisation de la conférence-débat : « Seniors, soyez acteurs de votre santé ». Dans nos sociétés actuelles, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter. Aujourd'hui la retraite est vue comme une « deuxième vie » qu'il convient de mener dans les meilleures conditions et surtout en bonne santé.

Cette conférence animée par Philippe ROUSSEAU, chronobiologiste et consultant en prévention santé, s'adressait aux seniors, habitant sur le territoire, quel que soit leur régime de retraite.

Cette action était programmée par les caisses de retraites (CARSAT, MSA et RSI) réunies sous l'association CAP Poitou-Charentes. Ces dernières peuvent en lien avec d'autres partenaires comme la CAMIEG, la CNRACL, les caisses de retraites complémentaires AGIRC ARRCO, Mutualia et l'ASEPT Poitou-Charentes (Association Santé Education et Prévention) sur les Territoires.

Des ateliers de prévention santé

Suite à cette conférence, des ateliers de prévention santé sont mis en place sur le territoire de la Communauté de communes :

Les ateliers du Bien Vieillir à Chiré en Montreuil (4 rue de Vouvert), à partir du 8 avril 2016, Réunion d'information le 1^{er} avril 2016 à 14h.



8 ateliers avec des thématiques variées (sommeil, nutrition, médicaments, hygiène bucco-dentaire...) pour s'informer, apprendre comment préserver son capital santé et maintenir une bonne qualité de vie à domicile.

Les ateliers PEPS Eureka à Ayron (Maison de la Nature, 6 rue du Docteur Désormeaux), à partir du 1^{er} avril 2016, Réunion d'information le 25 mars 2016 à 10h.

Le PEPS Eureka apporte en 12 séances des clés de compréhension sur la mémoire et son fonctionnement, il vise à comprendre les difficultés rencontrées au quotidien en donnant des stratégies pour améliorer sa mémoire.

Les ateliers Objectif Equilibre à Frozes (salle des fêtes, 4 place de la croix) à partir du 30 mars 2016, Réunion d'information le 23 mars 2016 à 9h30.

15 séances pour prévenir les chutes, découvrir ces postures clés, pratiquer une activité physique et ainsi améliorer l'autonomie et reprendre confiance en soi.

Les ateliers Nutrition Santé Seniors à Benassay (salle des jeunes à Nesdes) à partir du 24 mai 2016, Réunion d'information



le 10 mai 2016 à 14h.

Les Ateliers Nutrition Santé Seniors ont pour objectifs au cours de 6 séances de s'informer sur les effets de l'alimentation sur la santé et d'améliorer sa qualité de vie grâce à une alimentation adaptée. 2 ateliers sont co-animés par une diététicienne diplômée.

Infos pratiques

Ludiques et conviviaux, ces ateliers sont proposés à un groupe de 12 à 15 personnes. C'est aussi et surtout l'occasion, de se retrouver pour passer un bon moment.

Si vous n'avez pas pu assister à la conférence, vous pouvez quand même participer aux ateliers.

Contacts et Inscriptions

ASEP
05.49.06.72.66

Communauté de communes
Service Solidarité, santé
05 49 51 93 68

 Association santé éducation et prévention sur les territoires Poitou-Charentes



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent





La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne

La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation. En 2014, 1865 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale.

Zoom sur le parrainage

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous souhaitez booster votre recherche d'emploi ?

La Mission Locale vous propose un accompagnement individualisé par des personnes actives, retraitées ou bénévoles vous permettant de :

- Mettre à profit les conseils de chefs d'entreprises ou professionnels,
- Structurer vos démarches de recherche d'emploi,
- Développer et mobiliser des réseaux personnels ou professionnels.



Vous souhaitez donner un coup de pouce à un jeune en recherche d'emploi ?

La Mission Locale vous propose de rejoindre son réseau de parrains et marraines en vous engageant dans une démarche citoyenne de soutien aux jeunes en recherche d'emploi.

Basé sur une approche volontariste et sur une confiance réciproque entre le professionnel (le parrain) et le jeune (le filleul), le Parrainage est un outil efficace favorisant l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes.

CONTACT

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne
2 bis Basses Rues - 86190 Vouillé
05 49 51 82 75



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 1^{er} DÉC. 2015 À LA VAUSSEAU

Administratif
Modification de la composition du Conseil Communautaire et des membres des commissions intercommunales.

Avis sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Conclusion d'une convention de financement entre la Communauté de communes et le Département dans le cadre de la réalisation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

Ressources humaines
Recrutement au « Service déchets » d'un emploi d'Avenir à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2015 pour une durée de 3 ans

Mise en œuvre de l'évaluation professionnelle

Finances
Budget principal et annexe « Développement Economique » : admission en non-valeur

SÉANCE DU 17 DÉC. 2015 À AYRON

Administratif
Conclusion d'un groupement de commandes pour la réalisation d'études préalables à la fusion entre les Communautés de Communes du Vouglaisien, du Mirebalais et du Neuvillois

Agence Technique Départementale (ATD) : adoption des nouveaux statuts

Finances
Subvention 2015 au Collège La Chaume pour la manifestation « La Chaume Chausse ses baskets »

Subventions d'équilibre, à titre exceptionnel, aux budgets annexes « La Tour du Poë » et « Chaufferies Bois »

Décision modificative n°1 du Budget Annexe « Chaufferies Bois »

Bâtiments / Voirie
Projet de construction de la Caserne de Gendarmerie à Vouillé : choix du maître d'œuvre

Vente d'une bande de terrain dans le secteur de la Chaume à Vouillé

Pôle multimodal : engagement du projet (plan de financement et

demandes de subventions)

Tourisme
CFOM 2016-2018 entre la Communauté de communes et l'Office de Tourisme

Solidarité/Santé, Jeunesse, Culture
CFOM 2016-2019 entre la Communauté de communes et le Centre Socio-Culturel

Petite enfance
Tarifs applicables à partir du 1^{er} septembre 2015 (suppression du droit d'inscription)

Modification du règlement de fonctionnement du multi accueil « L'île à doudou » pour les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2016

Modification des jours de fermeture du multi accueil « L'île à doudou » à compter du 1^{er} janvier 2016

Solidarité/Santé et Petite enfance
Convention tripartite entre la Commune de Chiré en Montreuil, l'ADAPGV et la Communauté de communes pour l'utilisation des locaux « La Maison d'Îgnés » à Chiré en Montreuil

Solidarité/Santé
Terrain familial des Gens du voyage : mise en place de la convention annuelle entre la CdC et l'ADAPGV pour l'accompagnement des gens du voyage du territoire

Terrain familial des Gens du voyage : mise en place du Règlement et des Contrats de location

Culture
Subvention 2015 de la Communauté de communes à l'Association d'Arts

SÉANCE DU 13 JANV. 2016 À VOUILLÉ

Finances
Débat d'orientations budgétaires : exercice 2016

Création d'un budget annexe « Gendarmerie »

Administratif
Modification des membres des commissions intercommunales

Gestion des déchets
Action de sensibilisation au tri des piles au profit du Téléthon 2015

Solidarité/Santé
Mise en place d'une convention de partenariat 2016-2019 entre la CdC et la MSA dans le cadre de la charte territoriale des solidarités avec les aînés

La vie dans nos résidences

Quelle est l'origine du projet et son historique ?

Conçu dans les années 1990 en partenariat avec la MSA et la Fondation Nationale de Gérontologie (FNG), une nouvelle adaptation liée aux contraintes des institutions et au public vieillissant est envisagée, en 2016.

Comment s'est déroulé le projet ?
Début octobre, une réunion entre Xavière Poulouin, conseil-ère sociale de territoire de la MSA, M. Caillaud, Fabienne Guillard, Directrice de l'EHPAD, Mélina Réault, animatrice, a eu lieu pour une présentation approfondie du projet.

Un créneau d'intervention est bloqué le mercredi pour rester



Sandrine Beugnot, animatrice

en lien avec le programme d'animation déjà en place. La tâche est alors confiée à Sandrine Beugnot, salariée à la MSA, d'animer les séances.

Deux réunions d'information à destination du personnel et des résidents sont programmées - la première permettant de présenter le projet et la seconde d'en faire le bilan.

Entre ces deux réunions, 10 séances d'1h15 d'atelier mémoire sont programmées. Chacune d'entre elles abordant une thématique différente permettant de stimuler les différentes mé-



Photo de groupe lors du bilan

Le PAC Euréka Résident testé au Belvédère Sainte Clothilde

Le Programme d'Activation Cérébrale, porté par la MSA de la Vienne, s'est déroulé du 20 janvier au 13 avril 2016 auprès d'une dizaine de résidents du Belvédère Sainte Clothilde.

Qu'est ce que le PAC Euréka Résident ?

C'est une formule d'atelier mémoire proposée en EHPAD par



Les résidents et Sandrine font le bilan des 10 séances

le biais des parienaires de la MSA ou par une formation au personnel des structures à l'animation du PAC. L'expérimentation est réalisée sur quatre EHPAD (Charente, Charente Maritime, Deux-Sèvres et Vienne).

L'objectif de ce projet est de :
- mettre à disposition de l'EHPAD un outil qui s'inscrit dans le projet d'établissement,
- contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des résidents en EHPAD au moyen d'un programme de stimulation cognitive.



En pleine séance de travail

La vie dans nos résidences

Le groupe a été constitué par le personnel de l'EHPAD.

Afin de répondre au critère d'un groupe composé de 5 à 8 personnes, finalement 9 femmes et

2 hommes ont participé, dont la majorité âgée entre 85 et 95 ans.

2. hommes ont participé, dont la majorité âgée entre 85 et 95 ans.

Le lien entre les participants qui ne connaissaient pas tous les noms ou surnoms, s'est renforcé et tous ont fini par être en capacité de dire si quelqu'un était absent ou manquant.

Le lien entre les participants qui ne connaissaient pas tous les noms ou surnoms, s'est renforcé et tous ont fini par être en capacité de dire si quelqu'un était absent ou manquant.

Le lien entre les participants qui ne connaissaient pas tous les noms ou surnoms, s'est renforcé et tous ont fini par être en capacité de dire si quelqu'un était absent ou manquant.

Le lien entre les participants qui ne connaissaient pas tous les noms ou surnoms, s'est renforcé et tous ont fini par être en capacité de dire si quelqu'un était absent ou manquant.

Le lien entre les participants qui ne connaissaient pas tous les noms ou surnoms, s'est renforcé et tous ont fini par être en capacité de dire si quelqu'un était absent ou manquant.



Atelier dirigé par Mélina Réault et Maude Roussil, chef de Belvédère Sainte Clothilde à Vouillé (Vienne)



des personnes de notre âge. C'est différent de la charade habituelle, à choisir entre les deux je préfère chanter avec le cahier. » M^{me} J.

« C'est pas mal j'aime bien les deux, c'est une animation qui plaît, c'est différent de la charade habituelle. » M^{me} R.

Pas de fausses notes à la résidence Ourceyre !

Karaoke party

Tous les deux mois, un karaoké est organisé par Aurélie, l'animatrice.

Apprécié ou pas ?

Tous les semaines, j'anime la charade d'Ourceyre... je suis la « chef de charade », c'est comme ça que l'on me nomme. Au départ, un petit groupe de trois choristes puis au fur et à mesure le groupe s'est agrandi puisque la charade compte aujourd'hui dix résidents. J'ai gardé le répertoire de chansons d'aurélie (la Java bleue, Riquito...) puis j'ai tout doucement mis en place un répertoire plus « jeune ». Oh, ce ne sont pas les chansons de Maître Gims ni de Kendji Girac, pas du tout ! Mais tout simplement Frédéric François, Renaud, en pas-

si intéressante, distrayante pour



Atelier dirigé par Aurélie Roussil, chef de Ourceyre à Lichères (Vienne)

Vienne - Vouillé - Vouillé

Comment bien vieillir

08/03/2016 05:28

Organisé jeudi dernier à la salle polyvalente par le CAP (Coordination Action Prévention) avec la Carsat, la MSA Vienne & Deux-Sèvres et le RSI, la conférence de Philippe Rousseau s'est déroulée en présence de 150 auditeurs. Données avec humour et anecdotes personnelles, les explications sur le bien vieillir avec son triptyque « physique, psychique et environnement », ont amusé et intéressé les auditeurs qui ont pu découvrir les avantages des différents programmes de prévention et d'éducation structurés en paniers de services santé.

Sous forme d'ateliers bien vieillir, mémoire, objectif équilibre et nutrition santé, ces actions donnent les clés

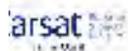
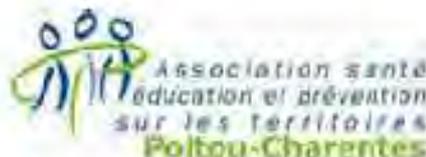
d'une retraite réussie et s'adressent à toute personne de plus de 60 ans, quel que soit son régime de retraite. A noter | Renseignements et inscriptions : Natacha Serra, 05.49.43.88.68.



Suivez-nous sur Facebook



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 03/03/16 à Vouillé s'est tenue une conférence-débat : « Seniors, soyez acteurs de votre santé » qui a rassemblé 200 personnes.

Cette conférence était programmée par CAP Poitou-Charentes (l'association des caisses de retraite CARSAT, MSA et RSI), ses partenaires (la CAMIEG, la CNRACL, les caisses de retraites complémentaires AGIRC ARRCO), et mise en œuvre par l'ASEPT Poitou-Charentes (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), en lien avec ses partenaires (Mutualia) et la Communauté de communes du Vouglaisien.

Suite à cette conférence, des ateliers de prévention santé, ouverts à tous les seniors, quel que soit leur régime de retraite, démarrent sur le territoire Vouglaisien :

Les Ateliers du Bien Vieillir : 8 séances ludiques et conviviales abordant différents thèmes comme les os et le calcium, la nutrition, le sommeil, les médicaments ou encore la santé bucco-dentaire. Ils ont pour objectifs d'aider à préserver son capital santé afin de maintenir une bonne qualité de vie à domicile.

Vous y recevrez des conseils simples et applicables et vous gagnerez une retraite plus sereine en consacrant quelques heures à votre santé.

Ces ateliers vont se dérouler à Chiré en Montreuil les vendredis après-midi, à partir du vendredi 08 avril 2016. Une réunion d'information est organisée le vendredi 01 avril 2016 de 14h à 16h à la Maison des Services.

Les Ateliers Nutrition Santé Seniors ont pour objectifs de s'informer sur les effets de l'alimentation sur la santé, d'améliorer sa qualité de vie grâce à une alimentation adaptée.

6 séances sur les thèmes suivants : pourquoi et comment je mange ? l'équilibre alimentaire, être un consommateur averti, aliments : cuisson et stockage, alimentation et prévention santé et une séance bilan. 2 ateliers sont co-animés par une diététicienne diplômée.

Ces ateliers vont se dérouler à Benassay les mardis après-midi, à partir du mardi 24 mai 2016. Une réunion d'information est organisée le mardi 10 mai 2016 de 14h à 16h à la salle des jeunes.

Ces ateliers sont proposés à un groupe de douze à quinze personnes et sont aussi l'occasion, au-delà de l'apport de connaissances, de se retrouver pour passer un bon moment et rompre l'isolement.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir accompagnés de proches et amis.

Informations et inscriptions : ASEPT Poitou-Charentes : 05.49.43.86.68



SOCIAL

La charte de territoire pour les aînés du Vouglaisien

Une charte territoriale des solidarités avec les aînés a été signée entre la Communauté de communes du Vouglaisien et la MSA en juin dernier. Elle fait suite à la phase de diagnostic lancée dès le début de l'année 2016.

Cette charte permet de garantir le soutien à la construction de réponses concrètes au service de la qualité de vie des aînés dans les domaines d'action suivants :

- Soutien au lien social et aux solidarités de proximité,
- Valorisation des engagements et de l'expérience des Aînés,
- Prévention des risques et promotion du « bien vivre » avec son âge,
- Accès à une offre de services et de structures de qualité dans les champs social et/ou sanitaire.



La phase de diagnostic a permis de dégager des pistes de travail et des perspectives d'actions concrètes, dans le but de poursuivre la mise en œuvre de la dynamique partenariale et territoriale. Un comité de coopération a été constitué. Il a pour mission de choisir les orientations de travail, valider les propositions d'actions, mettre en œuvre une méthodologie globale d'action, déterminer les outils d'évaluation et valider les montages financiers dont l'utilisation de l'enveloppe MSA de 30 000 €.



La première rencontre du comité de coopération le 28 septembre dernier a permis la constitution de groupes de travail par thématique :

- "Pause-Café" des aidants familiaux
 - Inter-génération et implication des seniors
 - Réseaux Visiteurs Bénévoles
 - Mobilité
 - Communication
- Vous êtes intéressés par ces groupes de travail et/ou ces thématiques ? Vous pouvez nous rejoindre dans la réflexion et la mise en place d'actions concrètes.

Information
Ce lundi 14 Novembre 2016 a eu lieu à quinze heures la présentation de la charte seniors et mobilisation des habitants sur les commissions de travail. Ainsi que une information sur la mobilisation des seniors sur les actions "Bien Vieillir".

De plus une action "Prévention des Escroqueries" a été portée par l'Espace Infos Seniors du

non professionnel - en partie ou totalement - le quotidien d'une personne en perte d'autonomie pour les activités de la vie quotidienne.

L'objectif : améliorer le bien-être des aidants, leur permettre d'assumer leur rôle dans la durée, tout en préservant ses choix et sa qualité de vie et créer les conditions favorables à leur propre vieillissement. Préserver le bien-être et la qualité de vie de la personne en perte d'autonomie.

Concept : un temps de rencontre, en toute confidentialité, 1 fois par mois, environ 2h où l'aidant peut souffler, partager de façon conviviale son quotidien. Lieu d'échange, d'informations, de formation et de convivialité. « Ce qui est dit ici reste ici »

Une thématique est proposée à chaque séance (exemple : sur le répit, sur les démarches administratives, accompagner au quotidien...).

Où : à Vouillé au Complexe sportif des maillois (salle 2), à Vivonne au Club de l'amitié et à Savignac l'agence de la MSA 79-86.

Comment : aide forfaitaire de 50 € pour la prise en charge de l'aîné au domicile ou en accueil de jour et/ou transport de l'aidant pour venir à la pause café.



Renseignements

Xavière POUBLANC

MSA - Conseillère Sociale de Territoire

05 49 06 72 66

Marie-Astrid NAPELON,

Communauté de communes du Vouglaisien -

Responsable du service Solidarité et santé.

05 49 51 93 68



Inauguration de l'agrandissement du multi-accueil "La Biberà"

Suite au transfert de la compétence « petite enfance » à la Communauté de communes en 2010, une étude est menée pour réaliser des travaux d'aménagement et d'agrandissement de "La Biberà" à Lavauzeau afin de répondre aux préconisations de la Protection Maternelle Infantile (PMI).

Pourquoi agrandir le multi-accueil ?
La Biberà tend à offrir un maximum de prestations aux familles. En 2012, l'association travaille sur un projet "d'accueil de l'enfant porteur de handicap" et pour cela, elle recrute un moniteur-éducateur et forme ses professionnels. Mais en parallèle, la structure doit aussi équiper d'une salle de bain avec douche ainsi que d'un espace de change spécifique.

La fourniture des couches aux familles est devenue effective au 1^{er} septembre 2013 malgré

un manque de place pour le stockage. Enfin, la structure souhaitait mettre en place la fourniture des repas aux enfants, ce qui nécessitait un aménagement du bâtiment.

Parallèlement à tous ces projets et suite au diagnostic sur les bâtiments, la collectivité décide d'entreprendre des travaux à « La Biberà » pour mettre la structure en conformité.

Réalisation des travaux
• Agrandissement d'une salle de motricité de 70 m², de locaux de rangement intérieur et extérieur, d'une chaudière bois et d'un sas d'accueil.
• Création d'une salle déteinte pour les enfants, d'une salle du personnel, d'une nouvelle salle de restauration et d'un office pour la mise en place de la fourniture des repas.
• Réorganisation des points « change », de l'espace buanderie, des salles d'accueils des enfants et de l'entrée.

Inauguration
C'est le lundi 19 septembre dernier, après plusieurs mois de travaux, qu'a été inauguré l'aménagement du bâtiment de la "La Biberà".

- NR - 22/03/2017

Charte territoriale des solidarités avec les aînés



Gérard Sardet et Monique Gaillard (à gauche).

Comité de coordination de la charte territoriale des solidarités avec les aînés, jeudi dernier, au centre socioculturel (CSC) de Vouillé avec Gérard Sardet, Monique Gaillard, administrateurs de la MSA et Daniel Girardeau, vice-président de la communauté de communes du Haut-Poitou, où les participants ont approuvé le compte rendu du dernier comité, écouté une présentation du nouvel EPCI et échangé sur l'extension de ce nouveau périmètre. Xavière Poublanc, de la MSA Sèvres et Vienne, a ensuite exposé les cinq champs d'actions et l'avancement des groupes de travail. Quelques points soulignés : se pencher sur une remotivation des aidants pour une meilleure participation aux pauses cafés, une réflexion du CSC sur l'intergénération, l'état d'avancement de la création du réseau de visiteurs bénévoles, la présentation du comité départemental Monalisa, un bilan 2016 du « Bien vieillir » et les perspectives 2017, sans oublier la communication réalisée par la communauté de communes et la création d'un mini-annuaire.

- Centre Presse - 13/10/2017

Centre presse

Article du 13.10.2017

Comité de coopération Charte territoriale des solidarités avec les aînés

La séance du comité de coopération a été ouverte par Mme Gaillard, administratrice de la MSA en présence d'une quarantaine de participants. Après avoir approuvé le compte rendu du dernier comité (16 mars 2017) Sébastien Caillaud, référent personnes âgées MSA, a rappelé les objectifs: lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour des retraités sur les territoires ruraux. Présentation du nouvel EPCI du Haut-Poitou et ses nouvelles communes avant de faire un point sur l'avancement des groupes de travail: pause-café, seniors en vacances, plan d'intervention à domicile et santé des aidants.

Un rappel des grandes étapes de la construction du réseau des visiteurs et du souci de recruter de nouveaux bénévoles, de la promotion du bien vieillir avec une nouvelle interlocutrice : Mme Magali Lecointre, a été effectué avec l'agenda des prochaines actions: Conférence sommeil à Champigny-en-Rochereau jeudi 19 octobre à 14h30 salle des fêtes; Groupe de travail du réseau des visiteurs bénévoles à Chiré-en-Montreuil vendredi 20 octobre de 10h à 12h Maison des services; Evénementiel Monalisa à Vouillé vendredi 24 novembre à partir de 13h30 salle polyvalente et prochain comité de coopération jeudi 15 mars dans un lieu restant à définir.



LES ACCUEILS JEUNES DANS LE HAUT-POITOU

Le territoire du Haut-Poitou regroupe trois accueils jeunes pour les 11-17 ans. Deux de ces structures sont en gestion directe par la Communauté de Communes : le Local des Z'ados à Neuville-de-Poitou et la Casa des Jeun'z à Vendevre-du-Poitou, commune déléguée de Saint-Martin-la-Pallu et la dernière est en gestion associative par le Centre socio culturel La CASE à Vouillé.

CONTACTS

Anne-Catherine MASSE
Service Enfance-Jeunesse
Communauté de Communes
du Haut-Poitou
05 49 51 93 07

Durant l'été 2017, une délégation du conseil d'Administration de la CAF est venue rencontrer les élus locaux et visiter les secteurs jeunes du Haut-Poitou.

La visite a commencé à Champigny - en - Rochereau, au lieu-dit Baigne Chat où se déroulait un chantier loisirs organisé par le Centre socio culturel La Case. Matthieu BROSSARD responsable du secteur jeunes a expliqué qu'en

lien avec deux artistes les jeunes âgés de 12 à 17 ans se sont essayés au « street art » en décorant les locaux de l'aire de loisirs.

Puis direction Blaslay, commune déléguée de Saint Martin La Pallu, où quatre adolescents de La Casa des Jeun'z ont repeint et décoré une cabine téléphonique pour en faire une Cabine à Livres. La délégation accompagnée des élus du Haut-Poitou et de la responsable Enfance-Jeunesse, se sont ensuite rendus à Vendevre pour visiter la structure : « La Casa des Jeun'z ».



DÉCORER UNE CABINE TÉLÉPHONIQUE POUR LA TRANSFORMER EN CABANE À LIVRES

Ces visites ont été l'occasion pour les partenaires, de vérifier la bonne utilisation des différents soutiens alloués par la CAF (+ de 1 424 000 € en 2016 au titre de l'Action Sociale Familiale, dont 685 400 € versés aux collectivités locales dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse) et l'utilité de ces actions qui occupent astucieusement les jeunes.

LA CHARTE TERRITORIALE DE SOLIDARITÉ

Cette charte est engagée depuis 2016 sur une partie du territoire du Haut-Poitou.

Le comité de coopération de la charte ainsi que la commission Solidarité/Santé se sont positionnés favorablement à l'ouverture de ce dispositif sur l'ensemble du nouveau périmètre de la Communauté de communes. Sur une durée de trois ans, avec une enveloppe dédiée de 30 000 €, elle va permettre de développer des actions en faveur des aînés.

La charte est un dispositif souple, proposé par la MSA Poitou, qui s'adapte au contexte local. La finalité est de lutter contre l'isolement et développer les solidarités et les services autour des seniors sur les territoires ruraux. Plusieurs animations sont soutenues et développées en ce moment.

ACTIONS "BIEN VIEILLIR"

- > CHAMPIGNY-EN-ROCHEREAU
19-10-2017 • Conférence 'Sommeil'
13-11-2017 • Atelier nutrition sante et présentation
- > VOUILLÉ
24-10-2017 • Evénement Mondialisa
7-14 et 21-12-2017 • Santez-vous bien au volant
- > ATELIER MÉDIATION NUMÉRIQUE
À venir

CONTACTS

Xavière POUBLANC
conseillère sociale
de territoire MSA Poitou
05 49 06 72 66

Marie-Astrid NAPELON
Service solidarité santé
Communauté de Communes
du Haut-Poitou
05 49 51 99 94 • 06 16 66 61 09

Cette charte propose également :

• Des engagements bénévoles avec la mise en place d'un réseau de visiteurs bénévoles ainsi que le soutien aux initiatives intergénérationnelles « A tout âge on partage » (Centre de Loisirs de Montreuil Bonnin).

Du répit aux aidants familiaux avec « La pause café », les « Seniors en vacances » ou la « Santé des aidants ».

Le prochain comité de coopération de la charte est le 15 mars 2018 et reste ouvert à toute personne intéressée par la thématique.



EMIM, L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'association EMIM a fusionné, depuis la rentrée 2017/2018, avec l'école de musique de Neuville-de-Poitou. Douze animateurs de l'enseignement musical et un coordinateur, tous qualifiés, et issus de milieux musicaux différents, garantissent un enseignement de qualité et une pédagogie adaptée à tous.

L'association compte aujourd'hui 150 élèves. Les inscriptions sont encore possibles, alors n'hésitez pas à prendre contact avec EMIM.

• Les cours s'adressent à tous les amateurs de 4 à 77 ans et plus. L'enseignement est proposé sur 3 pôles différents, à Maisonneuve dans les locaux de l'EMIM (2bis rue de Mirebeau), à Mirebeau (école J Raffarin) et à Neuville-de-Poitou (école Jules Ferry).

• La formation musicale : éveil musical (4/5 ans), initiation musicale (5/6 ans), formation musicale sur 3 ans (enfants et adultes).

• La formation instrumentale : les instruments pratiqués actuellement sont : la batterie, la clarinette, la flute, la guitare, le piano, le saxophone, le trombone, le tuba et la trompette. D'autres instruments peuvent être enseignés sous réserve d'un nombre minimum de demandes, renseignez-vous.

L'EMIM c'est aussi :

- Un atelier de musique actuelle ou musique amplifiée pour les musiciens qui veulent créer un groupe et avoir des occasions de se produire en public,
- Un ensemble de saxophones,
- Un ensemble de cuivres composé de musiciens du territoire,
- Un atelier jazz,
- Un orchestre junior,
- Un atelier improvisation.

CONTACTS

Tarifs, cours, inscriptions
animations passées et à venir
<http://emim.jimdo.com>

- NR - 09/01/2017

Un temps de rencontre pour les aidants

La Mutualité sociale agricole en partenariat avec plusieurs autres structures (ADMR, ARS, CARSAT, RSI, etc.) organise des temps de rencontre pour les proches qui accompagnent le quotidien d'une personne dépendante. Le but est d'améliorer leur bien être, leur permettre d'assurer leur rôle dans la durée et de préserver le bien-être et la qualité de vie de la personne en perte d'autonomie. Une thématique est proposée à chaque séance et une première rencontre est prévue à Vouillé au complexe des Maillots (salle n° 2) rue des Maillots, le vendredi 13 janvier de 14h30 à 16h30. Au programme : sophrologie et présentation du planning 2017. Une aide forfaitaire de 50 € est prévue pour la prise en charge à son domicile (ou en accueil de jour) de la personne aidée avec éventuellement le transport de l'aidant pour venir à la pause-café.

Contact : Xavière Poublanc, conseillère sociale de territoire. Tél. 05.49.06.72.66.

- NR - 22/02/2017

Des visiteurs bénévoles pour rompre l'isolement

Dans le cadre de la charte de solidarité lancée en janvier 2016, et résultat d'un partenariat entre l'ex Communauté de communes du Vouglaisien et la MSA Sèvres Vienne, un réseau de visiteurs bénévoles va se créer sur le territoire cette année.

La lutte contre l'isolement est l'un des axes de travail de la charte et pour créer ce réseau, une réunion est organisée à la salle des associations de Latillé (face à la mairie) le mardi 7 mars à 14h30. Toutes les personnes intéressées, volontaires pour participer à ce réseau sont cordialement invitées. Au cours de cette réunion un court métrage sera diffusé et des bénévoles d'autres réseaux déjà existants en Vienne seront présents pour témoigner et répondre aux questions.

Renseignements auprès de Xavière Poublanc de la MSA au 05.49.06.72.66 ou CLIC Val de Vonne 05.49.54.38.62.

Un réseau de visiteurs pour les seniors



Des futurs bénévoles attentifs.

Daniel Girardeau, vice-président de la communauté de communes du Haut-Poitou, Samuel Evina, président du Centre Local d'Information et de Coordination du Val de Vonne, et Véronique David du Centre d'Informations Formations Services à la Personne ont assisté mardi à Latillé, à une présentation, par Xavière Poublanc de la MSA Sèvres et Vienne du réseau de visiteurs bénévoles décidé lors de l'élaboration de la charte territoriale, fruit d'un partenariat entre la MSA, la communauté de communes et les partenaires locaux.

L'objectif de ce réseau est de permettre d'aller à la rencontre des personnes seules, isolées, dans l'incapacité de se déplacer et parfois éloignées de leur famille. Après un film documentaire sur des exemples d'accompagnement de personnes en Lozère et en banlieue parisienne et un tour de table de présentation, des bénévoles de Montmorillon, Civray et Poitiers ont témoigné, expliquant que ces rencontres téléphoniques ou à domicile créaient des liens de confiance et pouvaient même être source d'enrichissement pour le bénévole.

Samuel Evina a insisté sur la formation obligatoire des futurs visiteurs indispensable pour atteindre l'objectif de lutte contre l'isolement et encourager le maintien à domicile. Une nouvelle rencontre est programmée le lundi 10 avril à 10h salle des associations à Latillé, ouverte à toute personne (bénévole visiteur ou visité).

Contact : Xavière Poublanc, MSA. Tél. 05.49.06.72.66 ou CLIC Val de Vonne au 05.49.54.38.62.

- NR - 30/05/17

Ayron

> **Réseaux visiteurs bénévoles.** Préformation Monalisa, mardi 6 juin, de 9h30 à 17h, à la Maison de la nature, 6, rue Désormeaux. Inscription obligatoire : Soraya Lama Cyrille Gallion, 05.49.37.07.78 ; cyrille.gallion@cif-sp.org ; secretariat-formation@cif-sp.org

- NR - 05/07/2017

Les aidants familiaux prennent une Pause café



L'atelier de gymnastique adaptée.

Lors d'une chaude journée de juin, les aidants familiaux des groupes « Pause café des aidants » du sud Vienne se sont réunis au château de Vounant. Entre la découverte de la musicothérapie et la gymnastique adaptée, les dix-sept aidants ont pu, le temps d'une journée, faire une parenthèse dans leur quotidien. Ce moment a aussi donné l'occasion de rencontrer, dans un cadre convivial, les Clic-réseaux gérontologiques Montmorillonais et Val de Vonne, la Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA), Siel Bleu, la communauté de communes Haut Poitou, Génération Mouvement et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Sèvres Vienne. Des partenaires avec lesquels les aidants familiaux travaillent quotidiennement.

La Pause café est ouverte à tous les aidants, tous régimes de retraite ou santé confondus, avec le concours financier de l'Agence régionale de santé, le département de la Vienne et les régimes de retraites. Gratuits, les groupes se réunissent une fois par mois à Vivonne, Vouillé et Savigné.

« Générations Mouvement à l'heure du numérique »



Le groupe des stagiaires.

Dans le cadre des priorités tournées vers le numérique, le Département a retenu MSA 79-86 avec la start-up « Mon assistant numérique 86 » pour soutenir des cycles de formation Internet. Une quinzaine d'adhérents du club de La Chapelle-Montreuil, sous l'impulsion de Jacqueline Gautron, présidente du club, se sont portés volontaires pour cinq réunions qui se sont déroulées dans les meilleures conditions avec le soutien de la mairie.

En clôture, c'est en présence de Rodolphe Guyonneau, maire, de Grégoire Augeron, président de la MSA 79, que Gérard Vilain, président de Générations Mouvement, est venu constater la satisfaction de stagiaires qui ont découvert ou perfectionné leurs usages du numérique souvent pour être en relation avec de la famille éloignée.

Photo et article : GATEFAIT ALAIN

"A tout âge on partage"



Article et photo : Mr Alain GATEFAIT

Mercredi, le centre de loisirs de la Preille, à Montreuil-Bonnin, organisait une rencontre dans le cadre du projet « A tout âge on partage », qui a pour objectif de réunir les enfants du centre de loisirs (6 à 12 ans) et les seniors pour des échanges de connaissance et de savoir-faire. Ginette, Danielle et Nelly ont lu deux contes afin d'en choisir un qui sera reproduit en petit théâtre de marionnettes avec les enfants en vue d'une représentation en fin d'année scolaire. Rémi, l'animateur, recherche des personnes supplémentaires intéressées par cette démarche. Les enfants et les seniors se retrouvent un mercredi par mois.

Rens.: Rémi, 05.49.56.07.03; alsh.cap.preille@gmail.com

- Revue Mutualia (communication de la conférence sommeil) - Octobre 2017

Votre délégation régionale

Mutualia en soutien

Parce que ce sont des sujets qui vous tiennent à cœur et parce que les bénévoles méritent d'être salués, Mutualia tient à s'associer à diverses manifestations.



- **Octobre Rose à Saintes le 7 octobre 2017 (Charente-Maritime) :**



Octobre Rose est le mois international de lutte contre le cancer féminin. À cette occasion, Mutualia soutient cette action de prévention sur plusieurs villes du territoire dont Saintes le 7 octobre 2017. Parcours de marche - défilé en place Bassompierre.

- **Balade à la ferme les 27/28 et 29 octobre à La Rochelle (Charente-Maritime)**

Rdv sur notre stand lors de cette 13^e édition du salon « Balade à la ferme » organisé par la Chambre d'agriculture de La Charente-Maritime. L'objectif de ce salon est de favoriser la rencontre directe entre agriculteurs et consommateurs. La balade est un bel évènement pour tous, publiés et notamment celui des enfants, invités de façon ludique à mieux comprendre ce qui se passe du grain de blé au pain, de la vache au yaourt, etc.

Les nouvelles pratiques, l'agriculture péri-urbaine et les circuits courts seront bien sûr mis en lumière. Un grand marché fermier est également au menu de cette première édition !

- **Les Fouées de la Baie de Port Neuf**

le dimanche 12 novembre à La Rochelle (Charente-Maritime)

Mutualia soutient cette manifestation depuis plusieurs années. Rdv le 12 novembre pour un parcours plat 100 km et 100 ans dans le quartier de Port Neuf. Le parcours se déroule sur une boucle de 5 km à effectuer deux fois.



Association Santé Et Prévention sur le Territoires (ASEPT) multiplie les conférences



Pour être toujours plus proche de vous et de chez vous, l'ASEPT continue son programme de forums sur des thèmes qui vous sont chers : santé, nutrition, sommeil... Voici le programme et les lieux des conférences :

- **19/10/2017 - 14h30 :** « Le sommeil, cet inconnu qui veille sur notre santé » à la salle des fêtes de Chacmigny en Rochefort (86)
- **20/10/2017 - 9h30 :** Conférence et ateliers « Santé et bien-être : comment se tenir à jour pour gagner en bien-être et santé » à l'espace culturel René Monory et au lycée Marc Bodin de La Rochelle (86)
- **31/10/2017 - 14h :** Conférence sur le sommeil à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Noblet (86)
- **14/11/2017 - 9h30 :** Forum « Bien vieillir chez soi » au Palais des congrès de Farnetaux (79) (contact de l'agence Mutualia)

Informations auprès de votre conseiller Mutualia à info.sanite@mutualia.fr ou au **05 46 90 07 07**

Un numéro de Service Relation Adhérent

05 46 90 07 07

Au numéro de Appel, vous pouvez obtenir un numéro d'adhérent. Ce numéro de membre est valable jusqu'à votre date d'adhésion.

VOS AGENCES

17 Saintes 1 bis rue Voltaire Lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h15-17h	19 Brive-la-Gaillarde 12 avenue de Paris Mardi et Jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h Les autres jours sur RDV au 06 20 42 30 49	79 Bressuire 146 bis boulevard Pasteur Mardi, 9h-12h / 13h30-17h
17 Saint-Jean-d'Angély 4 rue Rose Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h	23 Guéret 20 avenue d'Alsace Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-16h30 Les autres jours sur RDV	82 Montauban 110 avenue Honoré Lottin Lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
17 Maronnès 1 rue Etchebarne Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h	86 Poitiers 39 rue de Toufflers Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-16h30 Les autres jours sur RDV	87 Limoges Impasse Sainte-Clotilde Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h / 14h-16h30 Les autres jours sur RDV
17 La Rochelle 22 avenue Albert Einstein Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h	89 Parthenay 15 place de l'Indépendance Mercredi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30	79 Nelle 11 impasse de la Vierge Mercredi et vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h
17 Jonzac 1 passage René 1945 Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h		

Magazine 7 à Poitiers 15/10/17

« Quelques clés pour un sommeil de qualité »

L'ASEPT propose ce jeudi à Champigny-en-Rochereau une information sur le sommeil avec la participation d'un chronobiologiste.



Mieux connaître les mécanismes du sommeil est une des clés pour bien dormir.
(Photo d'archives)

Philippe Rousseau, chronobiologiste, formateur -consultant en prévention santé à Bordeaux, animera ce jeudi, une réunion prévention sur le sommeil dans le cadre du bien vieillir. Ce spécialiste dévoile les secrets du sommeil, un inconnu explique-t-il qui veille sur nous.

« On dort par cycles de sommeil entrecoupés d'un éveil de quelques secondes à quelques minutes selon l'individu et selon son horloge biologique réglée sur la luminosité. Lorsque tout se passe bien, on ne s'aperçoit pas de ces temps d'éveils. Et c'est le cas la plupart du temps. En revanche, lorsqu'on est préoccupé, fatigué ou lorsqu'on vieillit, on prend conscience de ces éveils et on a du mal à se rendormir. C'est là que les gens ressentant ces éveils concluent souvent qu'ils dorment mal. Mais ce n'est pas nécessairement une pathologie. »

Créer son agenda du sommeil

Le sommeil obéit donc à des cycles mais quelle en est la durée, combien compte-t-on de cycles par nuit et à quoi servent-ils?

« En moyenne, ils durent entre 1h30 et 2h. Et selon les individus, on en compte entre 4 et 6 par nuit. Mais ce n'est pas parce qu'une personne dort 5 heures qu'elle souffre d'une pathologie. Elle peut avoir des cycles plus courts et un nombre de cycles inférieurs à la moyenne et se réveiller en pleine forme. Ils ont deux fonctions majeures: la réparation physique y compris celle du système immunitaire en milieu de nuit (stade de sommeil léger à profond) et la réparation psychique (stade du sommeil paradoxal) plutôt en fin de nuit. »

Pour mieux dormir, il faut donc en apprendre plus sur les mécanismes du sommeil?

« Il faut observer les signes. Lorsqu'on a les yeux qui piquent, qu'on baille, qu'on a un peu froid car la température de notre corps commence à descendre à ce moment-là et que ça nous arrive à peu près à la même heure, c'est le départ d'un cycle. Si on résiste, dans les dix minutes qui suivent, on n'a plus envie de dormir. Que fait-on alors, on attend le coup de barre suivant! Ce que je conseille, c'est de créer un agenda du sommeil. Vous devez faire figurer les dates, les heures, les signes et les phénomènes particuliers comme la prise d'un médicament, une grosse journée au jardin, une contrariété au travail, un souci familial... Il faut remplir cet agenda pendant une quinzaine de jours et le faire plutôt pendant les temps de repos, lors des vacances par exemple. Une fois qu'on connaît ses cycles de sommeil, ça devient beaucoup plus facile. »

Et si le sommeil nous échappe que doit-on faire?

« Hors pathologie évidemment, il y a des choses simples à mettre en place. Essayer de se coucher au moment du début du cycle, et observer une régularité. Éviter toute activité physique intense en fin de journée. L'erreur à ne pas commettre est de prendre un bain chaud ou de dormir dans une pièce trop chauffée, car l'élévation de la température perturbe le sommeil. Il faut aussi s'éloigner des écrans au moins quarante minutes avant de se coucher. Leur lumière bleue maintient l'état de veille.

Et concernant l'alimentation, on dit qu'il faut manger léger?

Il est important de manger suffisamment. Une soupe et un yaourt, ce n'est pas assez et c'est une erreur que commettent souvent les personnes âgées. Un tiers des apports caloriques journaliers devraient être pris en fin de journée et il ne faut pas se coucher sitôt le dernier repas avalé mais attendre entre une heure et une heure et demie. Enfin deux choses sont très importantes pour la qualité du sommeil, il est nécessaire de bouger dans la journée et aussi de déconnecter, ne rien faire un moment permet de recharger ses batteries. »

Réunion prévention organisée par l'ASEPT avec la Carsat, la MSA et le RSI, jeudi 19 octobre, à 14h30, salle des fêtes de Champigny-en-Rochereau. Ouverte à tous.

Sylvaine Hausseguy



On estime aujourd'hui que 85% des foyers sont connectés à Internet en France. En 2016, le téléphone mobile dépasse le téléphone fixe et les tablettes se sont immiscées dans le quotidien des Français : quatre sur dix en sont désormais équipés.

Les adhérents de la Vienne adoptent le numérique

Apprendre à faire sa déclaration d'impôts, demander une attestation de carte vitale, faire ses courses (drive) en ligne... Les adhérents de la Vienne s'approprient, en groupe, l'usage de l'internet grâce à la tablette. Un partenariat entre la MSA Services Sèvres-Vienne et Générations Mouvement de la Vienne permet de développer cette initiative qui s'appuie sur le maillage territorial des associations locales et l'accueil des maires.

Les ateliers sont l'occasion de créer des liens de solidarité de proximité, comme cette participante qui invite sa voisine n'ayant pas d'accès à internet à venir chez elle pour se connecter si besoin.



Jacqueline, Marcelle, Robert... ont le sourire aux lèvres devant leur tablette.

À la Chapelle Montreuil, l'heure est au bilan après cinq ateliers d'initiation à l'utilisation d'une tablette numérique.

Une pédagogie adaptée

Pour Jacqueline Gautron, présidente du club, toujours partante pour participer aux ateliers de prévention (Bien vieillir, PEPs Eurêka) proposés par l'Association Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT), il était tout naturel de s'inscrire dans cette nouvelle action : « Nous avions déjà mis en place un atelier informatique mais qui n'était pas assez basique. Les adhérents ne s'y retrouvaient pas... L'atelier tablette répond mieux à leurs attentes, notamment car c'est plus facile sans souris, sans clavier ».

Une participante confirme : « J'ai commencé à apprendre avec mon petit-fils. Il avait trop vite, je ne comprenais rien... Ici, on a commencé par le début : comment allumer une tablette. L'animateur est à notre écoute, on peut poser des questions. Je n'ai pas de tablette mais je viens d'en commander une. Cette initiation à la tablette m'a aidée pour utiliser l'ordinateur de mon mari en attendant ». Avec un sourire, elle se glisse doucement qu'elle va récupérer la tablette commandée en fin de journée...

Lors de cette dernière séance, l'animateur se connecte sur le site de la MSA et des services fiscaux. Il rassure en expliquant l'importance des extensions des noms des sites officiels ou de la publication de l'information en haut à gauche du drapeau français et de Matisse, signes de la sûreté du site (ex.gouv.fr).

« Le numérique entre dans nos vies. Il ne faut pas en avoir peur et, au contraire, se l'approprier. Ce qui est important, c'est d'en voir toutes les utilisations possibles, de s'y initier avec plaisir et dans la convivialité. Les seniors, qui ont vécu bien d'autres évolutions de la société, peuvent overdo ce virage du numérique sans problème. Ce sont les pionniers de la transformation digitale, à organiser entre partenaires pour créer une véritable dynamique. »

Grégoire Augeron – président de la MSA 79-86

Le numérique au cœur de la ruralité

Ces ateliers d'initiation aux tablettes numériques, financés par la Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie, ont pour objectifs de vulgariser l'usage des outils informatiques, de donner les clés de la communication numérique et d'apprendre à réaliser des démarches simples sur internet. « A l'heure de l'informatisation des services publics (secours sociale, services fiscaux, préfecture...), il est important que les seniors et les personnes âgées ne se sentent pas exclues des évolutions de la société. C'est d'autant plus vrai en milieu rural. Apporter la tablette au cœur des territoires ruraux, c'est l'une des missions de notre association », précise Gérard Vialin, président de Générations Mouvement (Fédération nationale et Fédération départementale de la Vienne).

En effet, les associations locales de Générations Mouvement, implantées au cœur des Villages (9000) sont de véritables relais pour faire en sorte que ces territoires ne soient pas oubliés.

Un partenariat étroit avec les communes

« Le numérique s'inscrit dans les démarches de prévention autour du bien vieillir et de création de lien social » comme le rappelle Gérard Vialin.

La lutte contre l'isolement des seniors, et des personnes âgées en particulier, étant également l'une des préoccupations des élus, les maires accueillent généralement avec enthousiasme cette initiative. Certains maires de la Vienne en ont profité pour s'équiper de tablettes. À la Chapelle Montreuil, Jacqueline Gautron tient à préciser que « le maire a ouvert la salle du conseil pour nous permettre de profiter de la connexion internet existante ». Rodolphe Guyonneau, le maire, conclut en rassurant, lui aussi, sur l'usage des nouvelles technologies : « C'est une magnifique opportunité pour discuter avec une personne éloignée, une ouverture sur le monde, un gain de temps formidable quand on ne peut pas se déplacer pour des démarches administratives ou ses courses. Je suis convaincu que vous prendrez plaisir à consulter votre tablette et continuerez à apprendre. La tablette peut être un outil pour se regrouper et créer une communauté d'habitants. La salle vous est grande ouverte ».



Les ateliers

- douze personnes maximum par ateliers animés par un intervenant qualifié du réseau national Mon assistant numérique
- participation demandée de 20 €, prise en charge par la Fédération départementale de la Vienne pour les adhérents
- dix cycles d'ateliers organisés en 2017 dans les deux départements (Deux-Sèvres et Vienne), soit une moyenne de 120 personnes
- tablettes prêtées par MSA services
- cinq séances de deux heures :
 - ✓ découverte de la tablette et prise en main
 - ✓ utilisation de la tablette pour les loisirs
 - ✓ restez connecté avec votre commune
 - ✓ restez connecté avec votre famille et vos amis
 - ✓ vos démarches administratives

Contre l'isolement des personnes âgées



Des participants attentifs. © Photo NR

Pour lutter contre l'isolement et la solitude et dans le cadre de la dynamique Monalisa (MObilisation NAtionale de Lutte contre l'Isolement des Ages) un collectif d'acteurs, DGAS, MSA Sèvres et Vienne, Groupe associatif Siel bleu, CGS Itinéraire Santé, CARSAT, CLIC du Châtelleraudais, Fédération des Centres socioculturels et du CIF SP ont organisé un débat théâtral avec la Cie « Entrée de jeu » salle polyvalente de Vouillé. Une centaine de personnes ont écouté et participé aux 5 actes joués d'une manière originale : une première fois sans intervention, une seconde avec la participation du public sous forme de réflexions, de questions et même de montée sur scène pour argumentation. Avec l'engagement de la communauté de communes et le dispositif de la charte territoriale des solidarités avec les aînés, l'équipe porteuse du nouveau réseau de visiteurs bénévoles en gestation sur le territoire a proposé des témoignages. La prochaine réunion du réseau des visiteurs bénévoles aura lieu à Vouillé le mardi 19 décembre.

Contact : MSA Xavière Poublanc au 05.49.06.72.66 et communauté de communes, Marie-Astrid Napelon au 06.16.66.61.09

Des visiteurs pour rompre l'isolement



Xavière Poublanc et Marie-Astrid Napelon (debout).

Photo et article GATEFAIT ALAIN

Dans le cadre de la Charte de Solidarités lancée en janvier 2016, auprès des seniors, (fruit d'un partenariat étroit entre la communauté de communes du Haut-Poitou et de la MSA Poitou, ex-Sèvres Vienne), un réseau de visiteurs bénévoles à domicile est en train de voir le jour.

8 bénévoles se sont retrouvés mardi dernier à Vouillé pour faire le point sur le spectacle de l'événementiel Monalisa (Mobilisation Nationale de lutte contre l'isolement des personnes âgées) à Vouillé (cf article paru du le 30 novembre) et faire vivre ce réseau de visiteurs bénévoles en cours de création.

La réflexion est fondée sur la charte du visiteur, la charte de la personne visitée, les objectifs et valeurs du réseau : favoriser le lien social et la qualité de vie des retraités isolés.

Les mises en relation vont débiter au 1er trimestre 2018 entre les seniors isolés et les bénévoles ayant suivi la formation assurée par le CIF - SP dans le cadre de Monalisa. La question du nom de ce réseau est lancée et sera débattue lors de la prochaine rencontre du groupe en mars 2018.

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre ce réseau sont les bienvenues. Près de chez vous, si des personnes sont seules ou qui se sentent seules, chacun à son niveau peut jouer un rôle en les informant de l'existence de ce réseau.

Pour toute information, contact: Xavière Poublanc, conseillère sociale de territoire MSA Poitou : tél. 05.49.06.72.66 ou Marie-Astrid Napelon, service solidarité santé, communauté de communes du Haut-Poitou, Tél. 05.49.51.99.94.

- Centre Presse – 22.05.2018

Haut-Poitou

Un réseau de visiteurs bénévoles

Pour favoriser le lien social et améliorer la qualité de vie des personnes âgées isolées, le réseau de visiteurs bénévoles « Part'âges en Haut-Poitou » a été créé en 2016 sur ce territoire.

Les bénévoles visitent à leur domicile des personnes qui expriment un sentiment d'isolement et/ou souhaitent avoir un peu de compagnie pour partager un moment convivial (jeu de société, promenade, lecture, activités manuelles, discussion...).

La MSA et la communauté de communes du Haut-Poitou mettent en relation visiteur et visité. Elles apportent également un soutien et un accompagnement aux bénévoles par des temps d'échanges et de formation. Vous avez du temps libre à partager? Vous vous sentez isolé?

Contactez ce réseau: MSA Poitou au 05.49.06.72.66 ou poublanc.xavier@poitou.msa.fr; communautés de communes du Haut-Poitou au 06.16.66.61.09 ou ma.napelon@cc-hautpoitou.fr

- Vienne Rurale – 22 et 29/06/2018

Un réseau de visiteurs bénévoles en Haut-Poitou

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, le réseau de visiteurs bénévoles « Part'âges en Haut-Poitou » a été mis en place sur le territoire du Haut-Poitou (Mirebalais - Neuville - Vouglaisien).

Vous avez du temps libre à partager ? Vous vous sentez isolé ? Vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées ?

Rejoignez le réseau « Part'âges en Haut-Poitou » !

Contacts :

MSA Poitou : 05 49 06 72 66 / poublanc.xavier@poitou.msa.fr

Communautés de Communes du Haut-Poitou : 06 16 66 61 09 / ma.napelon@cc-hautpoitou.fr